

COOPÉRATION ALGÉRO-MALIENNE

Sellal souligne à Bamako la nécessité de «la renforcer et de l'amplifier»

- Modibo Keita exprime la reconnaissance de son peuple envers le Président Bouteflika pour ses efforts en faveur de la paix au Mali
- Signature à Bamako de 13 accords de coopération bilatérale



Selon le ministre
des Finances



**L'affaire du transfert
illicite de devises
par le groupe Sanofi,
est encore
devant la justice**

>> Page 5

Agression
d'un citoyen à Akbou
**La dangerosité
du phénomène
mise en évidence**

• *Des associations
appellent à traiter le mal
à la racine*

>> Page 6

Raccordement
au gaz naturel
**L'opération avance
à un rythme
appréciable**

>> Page 7

L'ECHO SPORTIF

Meilleur joueur
de la Fifa 2016



**Riyad Mahrez parmi
les 23 nominés**

>> Page 24

>> Lire page 4



En dépit de la conjoncture économique difficile
que traverse le pays

Le gouvernement ne renoncera pas à la politique sociale de l'Etat

>> Lire page 3

Sûreté de wilaya d'Alger

Saisie de 492 grammes de cocaïne

Les forces de police relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont saisi, au cours de deux opérations distinctes, près de 492 grammes de cocaïne, 200 grammes de cannabis traité et arrêté trois personnes, a indiqué un communiqué de presse de la cellule de communication de la DGSN.

Notre source a souligné que les policiers ont récupéré dans la foulée une importante somme d'argent en monnaie nationale et en devise, estimées à 120 millions de centimes, 2.230 euros et 50 dollars américains provenant des revenus du trafic illicite de ces toxines. On compte également la saisie de quatre téléphones cellulaires, trois véhicules touristiques et un véhicule utilitaire utilisés dans le transport des dits produits. La première opération a été rendue possible suite à l'interception d'un véhicule touristique suspect par les éléments de police dans la commune de Gué de Constantine, à bord duquel ils ont saisi 491,1 grammes de drogue dure (Cocaïne) et arrêté le conducteur en possession de 14 millions de centimes. En vertu d'un mandat de justice délivré par le procureur de la République compétent, les mêmes éléments ont procédé à une perquisition



au domicile du mis en cause et récupéré 200 grammes de cannabis et une somme d'argent estimée à 50 millions de centimes ainsi que la récupération de deux téléphones portables et deux véhicules dont l'un touristique et l'autre utilitaire. Durant la deuxième opération, et grâce à leur vigilance, les éléments de police ont interpellé un individu suspect à bord de son véhicule touristique lors d'une patrouille nocturne effectuée aux environs de la ville de Staouéli. A l'issue de cette opération, ils ont saisi une petite quantité de cocaïne et des sommes

d'argent estimées à 25 millions de centimes, 2.230 euros et 50 dollars américains. Poursuivant l'enquête, ces mêmes éléments ont procédé à l'interpellation de son complice à bord d'un autre véhicule touristique et saisi une autre somme d'argent estimée à 31 millions de centimes ainsi que deux téléphones portables, suite à la perquisition de son domicile. Les personnes arrêtées sont soumises à une enquête ordonnée par le parquet.

Abdellah M.

Criminalité

Des armes et des munitions saisies sur des contrebandiers à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, des éléments de l'Armée nationale populaire ont saisi, hier, des armes et des munitions à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, a annoncé, jeudi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6° RM, des détachements de l'ANP ont arrêté quatre contrebandiers, huit immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de munitions, neuf véhicules tout-terrain, un camion chargé de 35,9 tonnes de produits détergents et six détecteurs de métaux», a précisé la même source.

27 harraga interceptés au large d'Oran et de Mostaganem

Les tentatives d'émigration clandestine se multiplient ces derniers jours au large des côtes algériennes à la faveur des bonnes conditions météorologiques qui continuent de régner en cette période de l'automne. En effet, il ne se passe plus un jour sans que l'on signale des mises en échec de ces tentatives à l'est et à l'ouest du pays. Les dernières en datent, selon le ministère de la Défense nationale à la nuit dernière, quand les unités de gardes-côtes ont déjoué, à Oran et Mostaganem, des tentatives d'émigration clandestine de 27 personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale.

Constantine L'auteur du rapt d'une fille, blessé par balles à un barrage de police

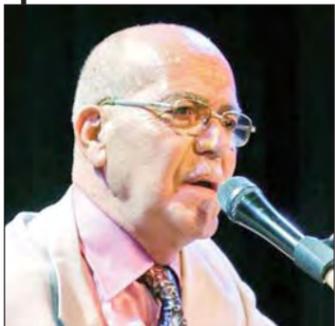
L'auteur d'un rapt d'une fille, commis à Alger, a été intercepté, avant-hier tard dans la soirée, à un barrage de contrôle tenu par les éléments de la sûreté nationale à Constantine. Il a même essuyé les tirs des policiers en faction, face à son refus de s'arrêter. Il faisait objet d'un mandat de recherche lancé par les services de sécurité à son encontre. Il était au volant, en état d'ébriété, et il a été blessé mais vivant, selon les indications fournies par le chargé de communication de la Protection civile de Constantine. Néanmoins, aucune précision n'a été donnée, quant au sort de la victime ni si elle était à bord du véhicule, pris pour cible par les policiers.

Salat El Istisqa On a prié partout à travers le pays

L'ensemble des citoyens à travers le territoire national ont accompli hier la prière pour la pluie (Salat El Istisqa) à 9 heures du matin dans toutes les mosquées du pays. Cette demande intervient devant l'absence des précipitations alors qu'on est en plein automne et assistons à une persistance d'un temps estival chaud à travers tout le pays.

Tizi-Ouzou

Lounes Kheloui inhumé dans son village natal à Ihesnaouene



Le chanteur et auteur-compositeur algérien d'expression amazighe, Kheloui Lounes, décédé jeudi à Tizi-Ouzou, à l'âge de 66 ans, a été inhumé hier au cimetière d'Ihesnaouene (commune de

Tizi-Ouzou). Ont assisté à ces funérailles, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, le wali de Tizi-Ouzou Mohamed Bouderbali, ainsi que des cadres et des élus locaux. Des artistes, dont Lounis Ait Menguellet, Belaïd Tagrawla, Yasmîna, et Hacene Ahres ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens venus des quatre coins de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas, ont également assisté à l'enterrement. La dépouille de Kheloui Lounes a été déposée à la placette du village au centre d'Ihesnaouene, pour permettre aux citoyens de lui rendre un dernier hommage, avant d'être acheminé au cimetière. Né le 14 mai 1950 à Taddart Tamoukrant dans le grand village d'Ihesnaouene (commune de Tizi-Ouzou), Kheloui Lounes a fait son entrée dans le monde artistique en 1972 année de sortie de son premier album et animé son premier gala en France en 1979. Il part en laissant un album de 14 chansons dont le mixage a été achevé le 20 octobre dernier.

M'sila

Démantèlement d'un groupe de la secte Ahmadiya à Sidi Ameur

Un groupe de six personnes de la secte Ahmadiya a été démantelé au cours des dernières 24 heures par les éléments de la sûreté de la daïra de Sidi Ameur (M'sila), ont indiqué jeudi les services de la Sûreté de wilaya. Informés des agissements du groupe de la secte Ahmadiya pour amener un de ses membres à officier la prière dans la commune de Sidi Ameur, les policiers après obtention d'un mandat de perquisition ont trouvé le groupe en train de prier dans une maison d'un de ses membres qui leur servait d'imam et ont saisi plusieurs livres et dépliantes, selon la même source. L'enquête a montré que les membres du groupe sont originaires de plusieurs communes de M'sila, de wilayas voisines et du littoral et n'accomplissent pas la prière du vendredi dans les mosquées, ajoutent les services de la Sûreté de wilaya. Les membres du groupe ont indiqué que leurs liens avec la secte sont établis à travers une chaîne satellitaire appartenant à l'Ahmadiya ainsi que des réseaux sociaux et certains sites Internet, est-il indiqué. Le dossier de l'affaire de groupe accusé de constitution d'un groupe religieux prohibé, création d'un lieu



de culte sans autorisation, reproduction et échange de publication d'une pensée extrémiste a été renvoyé devant la justice. A noter que cette secte repose sur un principe contraire à la foi islamique selon lequel Mirza Gholam Ahmad (1835-1908) serait un prophète après le dernier des prophètes Mohamed (QSSSL).

En dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays

Le gouvernement ne renoncera pas à la politique sociale de l'Etat

En dépit d'une conjoncture économique difficile, engendrée par une chute drastique des recettes pétrolières, le gouvernement affirme qu'il n'a nullement l'intention de revenir sur la politique sociale de l'Etat, laquelle sera maintenue et préservée.

Cette orientation a été réaffirmée par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, jeudi dernier, devant les députés de l'APN, en précisant que l'Etat n'a pas renoncé à la politique de subvention dans le projet de loi de finances 2017, se référant aux transferts sociaux fixés à des niveaux très élevés. Le gouvernement, dira-t-il, compte, à l'avenir, consacrer ces subventions aux nécessiteux à travers un nouveau système qui est en cours de préparation, soulignant que la politique de subventions serait maintenue pour

tous jusqu'au parachèvement de ce système. Cette politique sera consolidée par des mécanismes spécifiques de subvention au profit des couches sociales les plus défavorisées. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé lors de ses dernières sorties sur le terrain que la politique sociale de l'Etat sera maintenue, en dépit de la baisse des recettes pétrolières. Tout en reconnaissant que la conjoncture inédite sur le marché pétrolier, marquée par une forte décreue des cours, impose à l'Algérie de prendre les mesures adéquates pour maintenir les principales dispositions contenues dans le prochain programme quinquennal, le Premier ministre s'est montré rassurant en soulignant que l'Etat maintiendra la réalisation des différents projets liés aux secteurs de l'habitat, de la santé, de la formation, de l'éducation ainsi que les infrastructures de base. Les restrictions budgétaires, selon le Premier ministre, concerneront certains projets, mais l'éducation, la santé, la construction de logements et les crédits alloués aux jeunes seront maintenus, a-t-il affirmé. Pour ce faire, le gouvernement avait adopté une série de mesures pour diversifier l'économie nationale à travers l'encouragement de la production nationale



et la facilitation de l'investissement tant que public que privé, tout en insistant sur l'impératif de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des hydrocarbures à travers, notamment la diversification de l'économie nationale. Revenant, encore une fois, sur la situation économique du pays, le chef de l'Exécutif a rassuré les Algériens que l'Etat n'a nullement l'intention d'ap-

pliquer la politique d'austérité. La rationalisation des dépenses, une meilleure maîtrise du commerce extérieur et des flux de capitaux ainsi que la poursuite du développement socioéconomique du pays, tout en préservant le pouvoir d'achat et poursuivant l'effort social et les programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé et de l'éducation, sont en effet les principaux axes

de cette nouvelle orientation du gouvernement. Partant de cette donne, les dépenses de fonctionnement et d'équipement seront réduites sans pour autant toucher aux acquis sociaux et sans freiner la commande publique, levier important de la croissance du pays. Le président de la République, qui avait exhorté le gouvernement à expliquer davantage à la population la gravité de la conjoncture financière que traverse notre pays comme tous les autres Etats producteurs d'hydrocarbures, avait souligné que «c'est grâce à une parfaite compréhension de la situation que notre peuple adhèrera aux efforts nécessaires pour préserver l'indépendance de décision économique du pays, laquelle est indispensable à la poursuite d'une politique conforme à nos valeurs de justice sociale réelle et de solidarité nationale effective». Rappelant les efforts consentis par l'Etat en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, le Président Bouteflika avait expliqué qu'il s'agit là d'une «option stratégique» de l'Etat, mais son maintien exige un retour en production de biens et de services pour réduire les importations et procurer de nouvelles recettes d'exportations et en création d'emploi.

T. Benslimane

FLN

Ould Abbès tente d'unifier les rangs



Profitant de sa présence au siège du parti à l'occasion de la cérémonie pour baptiser le son siège au nom de «6 chefs historiques de la Révolution de Novembre», Abdelkrim Abada, l'un des anciens dirigeants du FLN a souligné la nécessité d'unifier les rangs.

Par ailleurs et en présence de plusieurs ministres, de hauts responsables de l'Etat, des moudjahidines et militants de l'ex-Parti unique, le SG du FLN, Djamel Ould Abbès a indiqué que la dénomination de son siège au nom de «6 chefs historiques de la Révolution de Novembre» a été organisé pour faire face à «la culture de l'oubli», qui, selon lui, s'est instaurée dans le pays. Ainsi, il a donné l'exemple de la date du 23 octobre 1954 (rédaction de la Déclaration du déclenchement de la guerre de Libération nationale), qui est, selon lui, le jour de déclenchement de

la Révolution et que le 1er Novembre était le jour de la «lecture de la Déclaration» du déclenchement de la guerre. Djamel Ould Abbès a soutenu le message du président de la République qu'il a adressé au peuple à l'occasion 62^e commémoration du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Il cita les 3 grands volets du message, à savoir de la situation sécuritaire du pays, le front national solide et les préoccupations sociales et économiques du pays. Il est à noter que la rue avoisinant le siège du parti a été fermée à la circulation pendant plus de 30 minutes et ce, pour permettre le bon déroulement de la cérémonie. Malgré cette action, les journalistes et les participants ont eu des difficultés à couvrir et assister à l'événement, puisque la rue est très étroite, tandis que les participants étaient très nombreux.

Ahsene Saaid

Jijel

Deux terroristes abattus

Les éléments des forces de sécurité ont abattu, ce vendredi, deux terroristes au cours d'une opération menée à base de renseignements dans la région d'El Aouana dans la wilaya de Jijel. Selon des sources sécuritaires, l'opération a été menée par des éléments de l'Armée nationale populaire dans la région Ghoula près d'El Aouana.

Deux armes de type Kalachnikov ont été récupérées sur les corps des deux terroristes. L'un d'eux serait un certain G.Samir alias Abou Haroun et B. Hocine à en croire les mêmes sources. Ils ont été éliminés vers la mi-journée.

Edito

La politique suicidaire de l'Occident

Par
Ali-Bouacida
Hamid

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce sont des chaînes françaises qui ont récemment fait des révélations fracassantes sur le terrorisme islamiste. Après France 2 où un invité du journal de 20h n'a pas mâché ses mots pour désigner clairement l'Arabie saoudite et le Qatar comme étant les principaux sponsors du terrorisme, c'est la chaîne C8 appartenant au groupe Canal+ qui met les pieds dans le plat lors d'une émission animée par le trublion du paysage médiatique, Thierry Ardisson. Ainsi, un expert nous apprend que ce sont les Etats-Unis qui ont installé l'islamisme au pouvoir en créant des foyers de tension et ce, depuis la guerre froide, dans le but évident d'affaiblir l'ancien empire soviétique. «Après la chute de l'URSS, cette stratégie a été continuée en Bosnie, au Kosovo, en Irak où on a démantelé un Etat laïque au profit d'Islamistes à la fois chiites et sunnites, on a continué ça en Libye.» Et ça continue en Syrie avec l'obstination de la France qui prétend combattre le terrorisme et cultive d'excellentes relations avec les deux pays qui le financent, le Qatar et l'Arabie saoudite en l'occurrence. Concernant le royaume wahhabite, on apprend que depuis 1980, il a dépensé 75 milliards de dollars pour financer l'islamisme radical. Ainsi, à mesure que l'on avance dans les conflits du Moyen-Orient, les langues commencent à se délier comme en témoignent les courriels révélés par la candidate Hillary Clinton qui nous apprend que Daesh a été créé en toutes pièces par les Etats-Unis et Israël. C'est pour cela que les terroristes de l'Etat Islamique et des autres nébuleuses n'ont jamais attaqué Israël ni évoqué un seul instant le djihad en Palestine! Pourtant, le 11 Septembre et sa tragédie des tours jumelles de New York est passée par là et on a cru naïvement que les Etats-Unis allaient changer leur politique vis-à-vis de l'islamisme qu'ils n'eurent de cesse de soutenir. Grave méprise. Ce pays continue à faire la chasse aux régimes laïques quitte à embraser le monde.

A-B.H.

Coopération algéro-malienne

Sellal souligne à Bamako la nécessité de «la renforcer et de l'amplifier»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, ce jeudi à Bamako, la nécessité de «renforcer et d'amplifier» la coopération algéro-malienne en la diversifiant afin qu'elle puisse atteindre «la dimension et la portée substantielles qu'elles exigent».



«**L**es nombreux échanges de visites de haut niveau intervenus entre nos deux pays, au cours des deux dernières années, ont permis de confirmer et de mettre en exergue les liens solides d'amitié et de solidarité qui unissent l'Algérie et le Mali, tout en soulignant, dans le même temps, la nécessité pour la coopération algéro-malienne de se renforcer et de s'amplifier davantage, en se diversifiant de manière significative», a déclaré A. Sellal lors des travaux de la 12^e session de la Grande commission mixte algéro-malienne. Il a indiqué, par la même occasion, que sa présence à Bamako «traduit notre volonté commune d'insuffler à nos relations bilatérales une dynamique nouvelle et de leur conférer la dimension et la portée substantielles qu'elles exigent». Dans cette perspective, a souligné le Premier ministre, cette session doit «offrir l'opportunité d'examiner toutes les possibilités susceptibles de conférer à notre coopération une impulsion forte et décisive, afin de l'engager résolument dans des actions concrètes visibles et durables». «Il nous revient à cette fin, a-t-il dit, de consolider encore davantage les mesures adéquates à même de nous permettre de poursuivre avec efficacité notre combat opérationnel contre les facteurs d'insécurité qui s'érigent comme de vrais obstacles à la coopération bilatérale tant il est vrai que la sécurité reste une condition indispensable à toute politique de développement et de coopération». Abdelmalek Sellal a relevé que «l'Algérie et le Mali partagent la même conviction en faveur d'une conjugaison des efforts et des

moyens pour mener à bien la lutte antiterroriste, renforcer davantage la sécurité transfrontalière et mettre un terme définitif au terrorisme et au crime organisé sous toutes ses formes». «Nous devons continuer à travailler ensemble et coordonner nos efforts pour stabiliser définitivement notre région, le Sahel», a recommandé A. Sellal. Il a souligné, par la même occasion, que la tenue de cette session de la Grande commission mixte s'inscrit dans le cadre des orientations des Chefs d'Etat des deux pays, Abdelaziz Bouteflika et Ibrahim Boubakar Keïta et dans le prolongement de la tradition des relations fraternelles qu'entretiennent de longue date les deux pays, tant sur le plan politique que sur le plan de la coopération économique. Dans le volet économique, le Premier ministre a noté que le flux des échanges économiques entre les deux pays «demeure modeste et ne reflète nullement les immenses potentialités que recèlent nos deux pays». Il a estimé, à cet effet, que «la signature de la convention fiscale de non double imposition et de neuf accords permettront certainement, de réduire les obstacles qui entravent l'échange de biens et de services ainsi que les mouvements de capitaux entre nos deux pays».

Dépasser les simples échanges commerciaux et faire preuve d'un esprit entrepreneurial

La promotion des échanges économiques et les investissements réciproques seront, ainsi, fortement encouragés et contribueront, sans doute, «à développer une

coopération féconde, diversifiée et mutuellement avantageuse, se traduisant par la mise en œuvre de projets concrets destinés à tirer bénéfice de nos potentialités et de nos complémentarités», a affirmé A. Sellal. Soulignant «la place essentielle» que doivent naturellement tenir les hommes d'affaires algériens et maliens, dans la mise en œuvre de ce processus, A. Sellal a invité ces hommes d'affaires «à intensifier leurs contacts et à initier des actions de partenariat fondées sur des projets porteurs et rentables». Il a exprimé, dans ce sens, sa confiance en «la capacité de nos hommes d'affaires de dépasser les simples échanges commerciaux et de faire preuve d'un esprit entrepreneurial propre à forger des relations durables et fructueuses, dans le respect des intérêts réciproques des deux pays». Le Premier ministre a indiqué, que l'Algérie et le Mali partagent un destin commun fondé sur un développement économique et social qui doit être équilibré, solidaire et durable, au seul profit des deux peuples qui sont profondément épris de paix. Il a exprimé sa «profonde conviction que cette session marquera une nouvelle étape sur la voie de la mise en place d'une coopération dynamique et proactive».

Signature à Bamako de 13 accords de coopération bilatérale

L'Algérie et le Mali ont signé, hier à Bamako, treize accords de coopération à l'issue de la 12^e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-malienne qui s'est tenue les 3 et 4 Novembre. Les accords ont été signés, côté algérien, par le

ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et, côté malien, par le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, en présence des deux Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Modibo Keïta. Il s'agit d'accords de coopération dans les domaines de l'énergie, du pétrole et du gaz, de la recherche géologique et minière, les ressources en eau, la santé et la protection des végétaux. Les deux parties ont signé également un accord portant sur l'étude de mobilisation de fonds pour la construction de trois centrales électriques dans des villes maliennes qui comptent parmi les plus importantes, dont Tombouctou et Gao, au nord du pays. L'Algérie et le Mali ont signé aussi trois mémorandums d'entente portant respectivement sur la promotion du commerce extérieur, la solidarité et l'emploi. Les deux pays ont signé, en outre, un programme d'échange culturel pour la période 2017-2019 et un autre sur la coopération entre l'Office de radiodiffusion et télévision du Mali et la Radio Algérienne.

Modibo Keïta exprime la reconnaissance de son peuple envers le Président Bouteflika pour ses efforts en faveur de la paix au Mali

Le peuple malien est «reconnaisant» envers le Président Bouteflika pour tous ses efforts en faveur de la paix et de la stabilité au Mali, a indiqué, hier à Bamako, le Premier ministre malien, Modibo Keita. S'exprimant à

l'occasion de la cérémonie de l'appellation d'un boulevard au centre de Bamako au nom du Président Bouteflika, B. Keïta a déclaré que l'évènement «est plein de symboles, car il est dédié à une très grande personnalité qu'on a appelé très souvent Abdelkader le malien, en l'occurrence Abdelaziz Bouteflika, un grand africain humaniste qui a consacré sa vie au bonheur des autres et à l'avènement de la paix et de la stabilité dans le monde». Le Premier ministre malien a exprimé la «reconnaissance» de son peuple envers le Président Bouteflika pour «tous ses efforts en faveur de la paix au Mali», ajoutant que «le fait d'avoir le sentiment que l'Algérie ait accepté que le nom de son Président soit donné à ce boulevard, honore non seulement la ville de Bamako, mais le Mali tout entier». Pour sa part, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exprimé, à cette occasion, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et au nom du peuple algérien ses «remerciements» au peuple malien, qualifiant ce moment de «très fort». Il a également considéré le fait d'avoir baptisé l'un des «plus grands et merveilleux» boulevards de Bamako au nom du Président Bouteflika, de «symbolique extrêmement fort pour tous les Algériens». A. Sellal avait pris part avec son homologue malien à la cérémonie de nomination d'un boulevard au centre-ville de Bamako au nom du Président Abdelaziz Bouteflika. Les deux Premiers ministres ont procédé au dévoilement de la stèle portant l'inscription «Abdelaziz Bouteflika» pour son rôle de «personnalité marquante» dans le processus de retour de la paix et de la stabilité au Mali. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, ainsi que des membres du gouvernement malien. Le boulevard baptisé du nom du Président Bouteflika, long de 1 550 mètres, est situé entre deux ponts dans la rive gauche du fleuve du Niger qui traverse la capitale malienne.

T.S. / Ag.

Collectivités locales

Mouvement dans le corps des chefs de daïra et des cadres de l'administration

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des chefs de daïras, des directeurs de la réglementation et des affaires générales, des directeurs de l'administration locale et des inspecteurs généraux de wilayas, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Ce mouvement comprend les décisions de mutation des cadres totalisant une ancienneté supérieure à 5 années dans leurs postes actuels et la promotion des cadres dans les postes vacants, indique le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. «Les promotions contenues dans ce mouvement consacrent le principe d'intégration des jeunes cadres et la promotion de la femme dans l'occupation des postes de responsabilité au sein des collectivités locales», précise la même source. Le mouvement concerne la mutation de 177 chefs de daïras et la promotion de 100 cadres en qualité de chef de

daïra. Il s'agit aussi de la mutation de 9 directeurs de la réglementation et des affaires générales (DRAG) et la nomination de 8 cadres en qualité de DRAG. S'agissant des directeurs de l'administration locale (DAL), il a été procédé à la mutation de 11 DAL et la promotion de 9 cadres en qualité de DAL. En ce qui concerne, les inspecteurs généraux des wilayas (IGW), le mouvement concerne la mutation de 3 IGW et la promotion de 4 cadres en qualité d'IGW. «Ce mouvement vient en complément de celui opéré dans le corps des secrétaires généraux de wilayas (SGW), qui a concerné la mutation de 6 SGW et la promotion de 7 cadres en qualité de SGW», rappelle la même source.

Houda H.



Wakfs

Mohamed Aïssa appelle les Zaouïas à mettre en échec les complots visant l'Algérie

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé les cheikhs des Zaouïas à mettre en échec les complots, visant l'Algérie et ciblant sa sécurité et sa stabilité. Intervenant à l'ouverture de la journée d'étude, sur «le rôle des Zaouïas dans le renforcement de l'unité nationale et la préservation des valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954», le ministre a mis l'accent sur l'importance d'«œuvrer à mettre en échec les complots visant l'Algérie et le monde musulman, et à ne pas tomber dans le piège du

néocolonialisme pour la division de la Nation musulmane en entités sectaires». Rappelant que le référent religieux de l'Algérie lui a permis de rester unie et solidaire au moment où d'autres subissaient la division, le ministre a affirmé que «l'Algérie n'a eu, à travers toute son histoire, d'autre doctrine que la Sunna et la Djamaâ». Le ministre a indiqué en outre, que les Zaouïas ont «contribué à l'encrage du sens patriotique et l'esprit de lutte contre le colonialisme et la préservation de l'authenticité de la Nation, pendant de longues

décennies». De son côté, le président du Haut Conseil Islamique, Bouabdellah Ghoulamallah a rappelé le «rôle efficace» des Zaouïas dans l'orientation et l'instruction du peuple algérien, appelant à la «vigilance face à la propagation des idées tendancieuses qui ciblent nos origines, nos convictions religieuses et nos références». B. Ghoulamallah a appelé à «la préservation des acquis de la glorieuse guerre de libération et à la fidélité au message des Chouhada pour une Algérie libre et indépendante».

Ennahda

Douibi insiste sur les conditions nécessaires pour assurer la régularité des prochaines échéances électorales

Le secrétaire Général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi a réitéré, vendredi à Alger, l'appel du parti à réunir les conditions nécessaires pour assurer la transparence et la régularité des prochaines échéances électorales. Intervenant à l'ouverture des travaux de la session extraordinaire du Conseil consultatif du Mouvement, Douibi a indiqué, qu'«en cas de non-respect de la loi, le président de la République, peut y remédier en manifestant sa volonté politique d'assurer la transparence et la régularité des élections». Insistant sur l'importance de faire des prochaines échéances électorales «un nouveau départ pour l'instauration d'un système de gouvernance fort et stable», le secrétaire Général du Mouvement Ennahda a appelé le peuple algérien à «exercer son droit politique et de ne pas céder aux discours pessimistes démolisseurs». Par ailleurs, Douibi a considéré que l'alliance, avec d'autres partis est «nécessaire pour assurer l'avenir du pays et réaliser le développement» soutenant que «le pays ne peut être dirigé par une seule force politique et que celle-ci ne peut relever, seule, les différents défis». Le Conseil consultatif du Mouvement Ennahda tranchera au terme de ses travaux la question de sa participation ou non aux législatives de 2017.

A.S.

Selon le ministre des Finances

L'affaire du transfert illicite de devises par le groupe Sanofi, est encore devant la justice

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ami, a indiqué jeudi à Alger, que l'affaire de transfert illicite de devises par le groupe pharmaceutique Sanofi était encore entre les mains de la justice refusant de commenter cette affaire avant que le litige soit tranché. L'affaire est encore entre les mains de la justice, je ne peux faire aucun commentaire avant qu'elle ne soit tranchée dans le cadre de la loi», a affirmé le ministre qui répondait à une question orale en séance plénière de l'assemblée populaire nationale. Il a indiqué, que l'affaire était encore entre les mains de la

justice après que la cour suprême a ordonné en 2014 l'annulation de la décision de la cour d'Alger, laquelle avait confirmé le jugement de tribunal de première instance d'El Harrach condamnant le laboratoire. Il est revenu sur les faits liés à cette affaire qui a éclaté en 2011 suite à des contrôles douaniers sur des opérations d'importations effectuées par le laboratoire Sanofi-Aventis Algérie ayant établi surfacturation de médicaments. Des procès-verbaux d'infractions à la réglementation des changes et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger ont été dressés

par les services de douanes. Selon les chiffres avancés par le ministre, le préjudice s'élève à 20,31 millions d'euros et des procès-verbaux d'amendes s'élevant à 9,54 milliards de dinars ont été dressés et envoyés au procureur de la République près du tribunal d'El Harrach en vertu de l'ordonnance relative à la répression des infractions à la réglementation des changes et des mouvements des capitaux et aux juridictions de compétence qui ont statué sur 7 PV et condamné le dit laboratoire pour infraction.

Moussa O.

Ressources en eau

Le ministre insiste sur l'impératif de lutte contre les fuites d'eau

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a insisté jeudi à partir de Blida, sur l'impératif de lutte contre les fuites d'eau, en vue de la préservation de cette denrée vitale.

«Nous devons préserver l'eau, en veillant à la réparation des réseaux déficients», a soutenu A. Ouali, lors d'une visite de travail effectuée à Blida, signalant, à ce propos, l'affectation d'une enveloppe de 200 millions de dinars, pour la rénovation du réseau de transport d'eau potable de la wilaya, à partir de l'été prochain». Le ministre a, en outre, estimé que «l'Algérie n'a pas de problème en matière de production d'eau, mais plutôt dans sa distribution, dont la gestion n'est pas au niveau

escompté», a-t-il relevé. D'autre part, Abdelkader Ouali a relevé la réalisation, en l'espace de 15 ans, à l'échelle nationale, de 31 barrages, au titre du programme présidentiel, portant ainsi le nombre de ces ouvrages à 75 en Algérie, avant d'atteindre 80 barrages en 2017, avec la réception programmée de 5 barrages, actuellement en cours de concrétisation, à travers le pays, dans le cadre de la mobilisation des eaux superficielles. Il a, également, mis en exergue l'importance des eaux souterraines, qui contribuent principalement dans l'alimentation des citoyens en eau potable (AEP), citant à titre d'exemple la wilaya de Blida, qui s'appuie en la matière sur les eaux souterraines. Selon le ministre, l'AEP à Blida

sera renforcée par la réalisation et réhabilitation de 30 forages d'eau, dans l'attente, a-t-il déclaré, de la mise en oeuvre d'autres solutions, actuellement à l'examen, et relatives à la réalisation de grands transferts d'eau à partir de l'est et de l'ouest de la wilaya. Il a, aussi, mis l'accent «le rôle non négligeable des eaux de mer dessalées en matière d'AEP». Le pays compte actuellement 11 stations de dessalement d'eau de mer, d'une capacité de production globale d'un milliard de m³ d'eau/an. Le rôle des stations d'épuration et de traitement des eaux usées, «n'est pas en reste», a encore assuré le ministre, les qualifiant de «source d'eau très importante», et méritant une attention particulière. Un volume global de 800 mil-

lions d'eaux traitées est destiné à l'irrigation de 80 000 ha des terres agricoles, à l'échelle nationale, est-il signalé.

Durant cette visite à Blida, le ministre a inauguré de nombreuses structures, ayant permis le renforcement de la ratio quotidienne en eau d'une population globale de 300 000 âmes, relevant de localités de l'Est de la wilaya, dont Hammam Melouane, Bouguerra, Larbaâ, et Oued Slama. Un réservoir d'eau d'une capacité de 10 000 m³ d'eau a été mis en service à El Mtares, dans la commune d'Ouled Aïch, outre la mise en exploitation d'un système pour l'alimentation de 11 centres ruraux de Mouzaïa, en eau potable.

A.M.

Agression d'un citoyen à Akbou

La dangerosité du phénomène mise en évidence

Des spécialistes en sociologie ont mis en garde contre la recrudescence du phénomène de violence au sein de la société algérienne après le lynchage d'un jeune homme lundi dernier au marché hebdomadaire d'Akbou (Béjaïa), soulignant le rôle des réseaux sociaux dans l'amplification de cet incident. Le sociologue Nacer Djabi a précisé que les opérations punitives contre les voleurs dans les marchés hebdomadaires, notamment dans les villes intérieures «n'est pas un phénomène nouveau», précisant que ces marchés ont une sorte de code pour se protéger des voleurs. L'évolution des réseaux sociaux, notamment Facebook, a ancré l'idée que le lynchage des voleurs dans les marchés publics est un phénomène nouveau et étranger à la société algérienne tout comme les rapt d'enfants, a-t-il expliqué. Le spécialiste a affirmé que le défi aujourd'hui est de garantir la sécurité en tous lieux et en tout temps pour éviter que de tels incidents se reproduisent. Le sociologue Rabah Kechad a affirmé pour sa part que le phénomène de violence dans la société algérienne est complexe et s'est accentué au cours de la décennie noire. Il a souligné l'importance du rôle de la famille, de l'école et de la mosquée dans la consécration de la culture du vivre-ensemble et de la tolérance. Le spécialiste a appelé à faire un diagnostic du phénomène de violence dans la société algérienne pour mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la violence, en associant tous les secteurs ministériels concernés. S'agissant de l'incident d'Akbou, R. Kechad a précisé que ce phénomène n'est pas nouveau, mais il a été trop amplifié après avoir été publié sur les réseaux sociaux. Il a appelé les

médias à ne pas focaliser sur le lieu de l'incident d'autant que Béjaïa «est une ville civilisée et l'une des régions les plus sûres d'Algérie». Le sociologue Zoubir Arrous a qualifié la réaction collective lors de cet incident d'«acte grave» ajoutant qu'il est inconcevable qu'un individu ou un groupe d'individus s'érige en justicier hors du cadre institutionnel de l'Etat. Selon lui, le recours du citoyen algérien à de tels comportements témoigne de «l'absence des institutions de l'Etat et d'une justice intègre et équitable». Il tente de se défendre avec les moyens qu'il juge appropriés au lieu de recourir aux institutions de l'Etat», a-t-il souligné. La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait indiqué mardi dernier dans un communiqué que les services de sûreté de la wilaya de Béjaïa ont sauvé un citoyen d'un lynchage qui a failli lui coûter la vie et ont ouvert une enquête. La victime dont le corps était ligoté et aspergé d'essence a été transférée dans un état jugé lamentable à l'hôpital d'Akbou où il a reçu les soins nécessaires.

Des associations appellent à traiter le mal à la racine

Des associations nationales ont mis en garde contre la recrudescence du phénomène de la violence dans la société suite à l'incident d'Akbou (Béjaïa) où un citoyen a été gravement violenté et appelé à la nécessité de traiter les causes de ce phénomène. Le président de l'association «Nada» de défense des droits des enfants, Abderrahmane Arar, a souligné dans ce sens la nécessité d'œuvrer au «traitement des causes de la violence au lieu de régler le problème en réprimant le criminel». A. Arar a affirmé que les enfants



qui évoluent dans un milieu familial où les parents sont constamment en conflit deviennent forcément des «personnes instables». La violence sous toutes ses formes «règne dans les quartiers, les marchés et les espaces publics menaçant la vie des individus», a dit le même responsable appelant à la nécessité de «prendre en charge ce phénomène afin de «dissuader les criminels de récidiver». Il a souligné l'importance du rôle de la société civile dans la protection de la société de la délinquance sous toutes ses formes à travers la sensibilisation et l'accompagnement. Concernant l'incident d'Akbou, Abderrahmane Arar a déploré les images «atroces» publiées sur les réseaux sociaux qualifiant les agissements des assaillants «d'extrémistes». «Ils n'ont pas le droit d'agir de la sorte, il fallait remettre l'individu directement aux services de police», a-t-il dit. Pour sa part, le président de la

Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche scientifique (Forem), Mustapha Khiati, a mis en garde contre la violence sociale qui prend, a-t-il dit de «graves proportions» dans la société estimant que les «lenteurs de la justice dans les jugements des affaires en rapport avec la société» étaient à l'origine des violences dont sont victimes les citoyens, à l'instar de l'incident d'Akbou. Khiati a rappelé, à ce propos, les raisons de la violence sociale dont l'absence de valeurs morales dans la société ajoutant que l'incident d'Akbou «nous interpelle pour une prise en charge urgente des affaires qui touchent la société». Les services de la sûreté de la wilaya de Béjaïa ont sauvé lundi dernier un citoyen (43 ans) des griffes d'une foule furieuse qui l'a violenté et essayé d'attenter à sa vie. Une enquête a été ouverte.

Houda H.

Métiers à haute pénibilité

La commission en phase de définir le critère médical et scientifique

Les travaux de la commission sur les métiers à haute pénibilité, installée récemment par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans le cadre du projet de loi relatif à la retraite, est «en phase de définition du critère médical et scientifique» de ces métiers, a indiqué ce jeudi Mohamed-Lakhdar Badreddine, conseiller auprès du secrétaire général de l'UGTA. La commission chargée d'élaborer les métiers à haute pénibilité dans le cadre du projet de loi relatif à la retraite, est en phase de défini-

nir le critère médical et scientifique de ces métiers. Ce travail est confié à des médecins spécialistes en médecine du travail, a précisé le même responsable, estimant qu'«il s'agit d'un travail laborieux», a déclaré L. Badreddine. La commission compte plus d'une trentaine de membres représentant les fédérations de l'UGTA, des médecins et des experts dans le but de recevoir des propositions liées aux métiers à haute pénibilité. Elle effectuera des visites sur les lieux du travail pour se rassurer des postes définis à

haute pénibilité, a-t-il expliqué. Dans le souci de préserver le système de retraite et de garantir sa pérennité pour les générations futures, le gouvernement avait engagé un projet de réforme après une concertation avec les partenaires sociaux (UGTA-Patronat) lors de la 19^e tripartite du 5 juin 2016, rappelle-t-on. Cette réforme vise à revenir à l'âge légal de départ à la retraite, fixée par la loi et à abroger l'ordonnance 97-13 relative à la retraite sans condition d'âge et à la retraite proportionnelle. A cet effet, le

projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 83-12 du 02 juillet 1983 relative à la retraite, prévoit essentiellement 5 mesures phares.

Il s'agit, notamment, du maintien de l'âge minimum de la retraite à 60 ans et de maintien de la possibilité de départ à la retraite de la femme travailleuse à sa demande dès 55 ans. Les travailleurs dans des postes de travail à haute pénibilité pourront bénéficier de la retraite avant l'âge de 60 ans. Un décret exécutif définira les différents métiers concernés.

Lutte contre le cancer du sein

Condor s'implique



La campagne de soutien pour la lutte contre le cancer du sein, lancée par le groupe Condor s'est achevée

avec une remise de dons attribués à trois associations algériennes aidant les personnes atteintes de cette

maladie. Au début du mois d'octobre, Condor Electronics s'est engagé à reverser un don pour l'achat de chaque produit de sa marque «équipements de cuisines» ainsi que 2 DA pour chaque partage du post relatif à cette campagne, effectué par les internautes à partir de la page Facebook de l'entreprise. C'est donc la somme de 300.000 DA qui a été récoltée et remise à chacune des trois associations de lutte contre le cancer (El Badr, El Amel et El Amel Fil Hayet). A ces montants, s'est ajouté un don de 200.000 DA pour chacune d'entre elles, de la part de l'entreprise. Les trois organisations ont loué l'engagement sociétal de

Condor et rappelé que le chemin reste long pour les personnes atteintes de cette maladie. La campagne s'est inscrite dans le cadre du mois de mobilisation «Octobre Rose», visant à sensibiliser la population sur l'importance du dépistage. Le docteur Yacine Terkmane, premier vice-président de l'association «El Badr», créée en 2006 à Blida, a expliqué ainsi que «depuis 2010, 80 mammographies sont effectuées chaque jour dans le cadre d'Octobre Rose». L'association, qui a axé ses efforts sur l'hébergement, a indiqué aussi que «80% des femmes qui consultent au centre anti-cancer de Blida viennent d'autres wilayas et doivent

rester sur place huit semaines pour des séances de soins quotidiens». Des faits qui ont fait échos à un autre témoignage d'une femme atteinte du cancer du sein, évoquant les difficultés au quotidien, notamment le manque de structures et la longueur des délais lors d'un traitement par chimiothérapie et radiothérapie. Plusieurs études rendues publiques cette semaine abondaient dans ce sens, puisqu'elles révélaient que dans les pays à faibles ou à moyens revenus, le taux de survie à cinq ans est largement inférieur à celui enregistré dans les pays industrialisés. La faute, au manque de suivi et au faible accès aux infrastructures et aux soins.

Raccordement au gaz naturel L'opération avance à un rythme appréciable

Le programme de raccordement au réseau de gaz naturel pour tout le territoire national avance à un rythme appréciable. En plus d'être un confort aux familles, cette énergie est même considérée comme étant un facteur du développement économique par la création de zones d'activités, relèvent de nombreux experts.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait affirmé au mois de février dernier, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et du 45^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, que la priorité accordée par les pouvoirs publics à «l'approvisionnement du marché national en vue de répondre à la fois à la demande du citoyen et de l'industrie, témoignent du souci d'aller vers la satisfaction des besoins des citoyens de toutes les régions en énergie et en développement économique et social». Aussi avait-il confirmé, dans ce message, lu en son nom par Benamar Zerhouni, conseiller à la présidence de la République, que «l'électrification et le raccordement au gaz naturel à travers le pays ont atteint un des taux les plus élevés au monde». C'est partant de ce message que l'on vient rappeler la décision de l'Etat, de par son programme quinquennal 2010-2014, portant, notamment, le raccordement de tout le territoire national au réseau du gaz. Ce programme a bénéficié

d'un bon budget d'investissements. Ainsi après avoir raccordé les wilayas limitrophes le temps était venu de relever le défi qu'imposaient les localités situées à plus de 1 000 mètres d'altitude, connues pour leur hiver rigoureux et neigeux et l'immensité du grand Sud. C'est dans ce cadre que les villages du Djurdjura au relief montagneux de la wilaya de Tizi-Ouzou ont connu, depuis quelques mois, le lancement de plusieurs travaux. Selon les chiffres communiqués par la direction de wilaya de l'énergie, le taux de raccordement de la wilaya en cette énergie est passé de «7,5%, représentant 21 154 foyers raccordés en 1999, à 70% actuellement», soit un total de «217 000 foyers raccordés», en seulement quinze ans. Une opération similaire a été lancée dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Pas moins de «571 foyers» relevant des communes d'El Hamadia et de Ksour ont été raccordés, mardi, au réseau du gaz naturel. D'autres communes le seront avant la fin du mois courant, selon les estimations des responsables. Citons également la wilaya de Souk Ahras. Les communes frontalières d'Aïn Zana et d'Ouled Moumène, qui seront donc raccordées au réseau du gaz naturel avant fin 2016, et ce, après le parachèvement des dernières retouches du projet de raccordement. Ces localités viendront s'ajouter aux 24 communes sur les 26 que compte la wilaya. Pour ce qui est de la wilaya de Sétif, elle détiendrait le plus grand taux de couverture en matière de gaz naturel à l'échelle nationale, selon les confirmations de l'ancien ministre de l'Energie, Salah Khebbi. En effet, sur l'ensemble des communes de la capitale des Hauts-Plateaux, seulement «quatre communes ne totalisent pas les 100% du taux de raccordement». Ce dernier ayant atteint les 93%. Le programme prévoit d'atteindre même les wilayas Sud. Evoquons dans ce cadre l'opération menée dans la wilaya de Ghardaïa. Plus de 1 000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel depuis le



début de l'année en cours. Aussi, près de 200 foyers seront raccordés très prochainement au réseau dans la wilaya de Laghouat dans les concentrations d'habitants de Fesfassa, Magtaâ-Lahmar et Malka, dans les communes respectives de Sidi-Makhlouf, El Ghicha et Ksar El Hirane, selon la cellule de communication de la direction de la SDO de la wilaya.

Hausse attendue de la production algérienne du gaz en 2018

Après des années de stagnation, due au report de quelques projets, le potentiel gazier de l'Algérie reste important. Il est même attendu de ce dernier d'augmenter dans les années à venir. D'après l'Agence américaine

d'information en énergie (EIA), l'Algérie devra connaître, en 2018, une hausse de sa production gazière. Dans son rapport d'analyse sur le secteur énergétique algérien, publié au mois de mars dernier, l'Agence a imputé cet essor, à l'entrée en production de plusieurs champs gaziers au sud-ouest du pays. Ces derniers incluant entre autres, ceux de Reggane nord et Timimoun. Grâce à ses sites, l'Algérie pourra, selon le rapport «honorer ses engagements d'exportation à l'international et à satisfaire une demande locale sans cesse croissante». Pour conclure, l'Algérie détient la 11^e place mondiale en termes de réserves de gaz naturel conventionnel, et la 3^e place mondiale en termes des réserves du gaz de schiste.

Amel Driss

Carburant

Les importations algériennes en baisse de 18%

Les importations algériennes de carburant se sont établies à 2,7 millions de tonnes entre janvier et septembre 2016 contre 3,3 millions de tonnes durant la même période en 2015, en baisse de 18%, a indiqué ce jeudi 3 novembre le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, cité par l'agence officielle. Bouterfa n'a pas précisé si cette baisse est liée à une chute de la consommation ou à d'autres facteurs. Le ministre a affirmé que le programme national de renforcement des capacités des raffineries permettrait à l'Algérie de couvrir la demande nationale en produits

pétroliers, notamment en carburant, sans recourir à l'importation à l'horizon 2021. Le groupe Sonatrach «n'a jamais effectué d'opérations de traitement du pétrole brut à l'étranger, se contentant d'importer les produits pétroliers traités et finis dont le coût était moindre», a indiqué N. Bouterfa qui répondait à une question orale lors d'une séance plénière à l'APN sur les méthodes de transformation du brut algérien en produits pétroliers raffinés. Le ministre a évoqué le recours de certains pays producteurs de pétrole au traitement et au raffinage de leur pétrole brut à l'étranger

puis sa transformation et son renvoi au pays d'origine, sous forme de produits pétroliers finis, une opération «pas lucrative pour l'Algérie». Il a expliqué que le programme national de renforcement des capacités des raffineries permettrait à l'Algérie de couvrir la demande nationale en produits pétroliers, notamment en carburant, sans recourir à l'importation à l'horizon 2021.

A une question sur les motifs du retard accusé dans la mise en œuvre des programmes publics de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le ministre a indiqué que le retard accusé

était dû à plusieurs raisons dont le refus par plusieurs propriétaires de terrains de l'installation des câbles d'électricité et des conduites de gaz et l'insuffisance en capacités nationales en matière d'études et de réalisation de ces projets. Dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, un programme a été tracé en vue d'approvisionner 220 000 logements en électricité et un million de logements en gaz. La première partie de ce projet a été finalisée, selon le ministre, avec le raccordement de 67 000 logements en électricité, outre, 529 000 logements en gaz. Il a reconnu l'existence de plusieurs pro-

blèmes empêchant la poursuite de la mise en œuvre de ce programme dont le retard accusé dans la définition des zones prioritaires en matière de raccordement et l'insuffisance des capacités d'études et de réalisation nationales. Pour faire face à ces obstacles, Noureddine Bouterfa a annoncé le lancement de la deuxième partie du programme, en accordant la priorité à la réalisation des projets dont l'étude est déjà finalisée. Le taux de couverture nationale en électricité et en gaz a atteint 99% pour le raccordement au réseau électrique et 55% pour le raccordement au réseau du gaz.

S.N.

OPEP

La baisse de production de pétrole, un leurre ?



L'Opep va-t-il réellement réduire sa production de pétrole ? C'est bien la question qui se pose au vue de la récente actualité, rapportée La tribune.fr. En pourparlers depuis quelques mois suite à la chute des cours dans le but de rééquilibrer le marché, les

pays membres de l'Opep se sont accordés fin septembre, à la surprise générale, pour une légère baisse de leur production pour la situer entre 32,5 et 33 millions de barils par jour (bpj). La question se pose en effet, puisqu'au moment où l'Opep s'accordait le 29 septembre dernier, le cartel clôturait un mois en hausse de sa production et pas des moindres. L'Opep a, en effet, constaté une production de 33,39 millions de bpj, soit une hausse de 220 000 bpj par rapport à août. Dans un contexte de chute vertigineuse du cours du pétrole, l'annonce de l'accord d'Alger avait rapidement relevé le cours du baril au-dessus de 47 dollars, avant qu'il ne chute à nouveau jeudi 3 Novembre, les

compteurs affichent 45,39 dollars, son niveau le plus bas depuis plusieurs semaines. Et alors que le processus de négociation initié par l'Opep devait normalement conforter l'orientation de réduction, celle-ci suscite le doute. Dans son décompte pour le mois d'octobre, Reuters a décelé qu'en dépit de la légère baisse de la production enregistrée par l'Arabie Saoudite, à 10,53 millions bpj, contre 10,55 millions bpj en septembre, l'Opep a vu sa production globale grimper de 130 000 bpj. Principal moteur ? La hausse des extractions du Nigeria, de la Libye et l'Irak, mais aussi de la Russie. D'ailleurs, ce dernier a terminé à 11,2 millions de bpj en octobre, un niveau record depuis la chute de

l'ex-URSS. Au moment où le scepticisme gagne de plus en plus par rapport au projet de réduction de la production par l'Opep, de nombreux analystes, restent convaincus que la clé pour avancer reste l'entente sur la limitation de la production par pays. A Vienne, samedi dernier, le comité de haut-niveau de l'Accord d'Alger, constitué de l'Opep et des pays non membres a tenu sa première réunion au cours de laquelle le secrétaire générale de l'Opep, Mohammed Sanusi Barkindo tirait la sonnette d'alarme, invitant tous les participants à faire des compromis. Un moment critique pour le marché mondial du pétrole.

Z.A.

Bouira Le projet du théâtre de verdure bientôt relancé

Le projet de réalisation du théâtre de verdure dans la ville de Bouira, à l'arrêt depuis six mois, sera relancé très prochainement a indiqué le directeur de la culture El Hachemi Bouhired. Ce projet a connu un arrêt de six mois à cause de la résiliation du contrat de la première entreprise réalisatrice, qui, selon les autorités de la wilaya, n'avait pas honoré ses engagements et n'avait pas respecté les délais ce qui a causé des retards au chantier. «Maintenant qu'une nouvelle entreprise a été choisie pour qu'elle poursuive les travaux, le projet sera relancé très bientôt», a assuré El Hachemi Bouhired. «Cette entreprise est chargée de relancer les travaux ainsi que d'apporter des correctifs esthétiques pour que cette importante structure soit ouverte et accueillante sur le plan architectural ainsi que pour qu'elle soit entourée d'espaces verts», a expliqué le directeur de la culture. De ce fait, l'étude a été légèrement modifiée et les procédures d'attribution du marché à la nouvelle entreprise sont en phase finale, a-t-il fait savoir, précisant que ce projet, implanté en plein centre de la ville de Bouira, devrait être réceptionné d'ici au premier trimestre de l'année prochaine (2017), sans donner de date précise. Cette opération a été inscrite en 2010 pour une enveloppe financière de plus de 320 millions de dinars dont les délais ne devaient pas excéder les 30 mois, selon la première fiche technique présentée auparavant aux autorités locales de la wilaya. Le théâtre de la ville de Bouira est tant attendu par la population locale avide de détente et de loisirs, notamment durant les périodes de vacances ou du mois de Ramadhan. Une fois achevée, cette structure permettra, de drainer un grand public bouiri, surtout les familles durant les veillées ramadanesques prochaines.

Autoroute Est-Ouest La pénétrante autoroutière Ahnif-Béjaïa livrée en 2017

La pénétrante autoroutière reliant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest au niveau d'Ahnif (Bouira), sera livrée d'ici au premier trimestre 2017, a indiqué le directeur régional de l'Agence nationale des autoroutes (ANA-centre), Braihiti Nadir.

Pour cette pénétrante devant relier Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest à Ahnif sur une distance de 100 km, «les travaux connaissent un taux d'avancement de 95 % pour ce qui est de la partie des 14 km de Bouira, alors que les travaux sur la section principale Ahnif-Akbou longue de 50 km, sont à un taux de 85 %», a expliqué le responsable lors d'une visite d'inspection du projet par le wali Mouloud Chérifi. Malgré les retards accusés auparavant à cause des oppositions de quelques propriétaires ainsi que de contraintes liées au déplacement de réseau du gaz, d'électricité ainsi que d'assainissement, ce projet avance à un rythme satisfaisant, dont la réalisation est confiée au groupement sino-algérien CRCC-SAPTA, a souligné le wali. Ce dernier s'est dit également satisfait de la cadence des travaux ainsi que des moyens mobilisés sur le chantier pour la réalisation de cette pénétrante ainsi que de la gare de péage, dont le taux d'avancement avoisine les 40 %, selon la fiche technique présentée sur place. Pour ce qui est des échangeurs autoroutiers Est et Ouest de Bouira, les travaux de réalisation sont en phase finale, tandis que le projet des deux gares de péages prévues au niveau de ces deux échangeurs ainsi que celle d'Ahnif se poursuivent toujours pour être livrés d'ici



à la fin 2017, d'après les prévisions affichées par les responsables de l'Agence de gestion des autoroutes (AGA). Les autorités locales de la wilaya ont également inspecté le chantier de réalisation de la pénétrante autoroutière reliant Bouira à la wilaya de Tizi-Ouzou sur une distance de 48 km, dont la réalisation est confiée à une l'entreprise turque Oznug. «Les travaux avancent à une cadence acceptable et ce malgré la difficulté du terrain accidenté et montagneux dont deux ouvrages d'art sont prévus sur ce tracé autoroutier, un viaduc de 1.3 km et un tunnel de 900 mètres», a indiqué Chérifi. S'agissant des travaux de remise à niveau du tronçon autoroutier entre Lakhdaria et Bouira sur une distance de 33 km, les travaux devront connaître leur fin d'ici à la fin de l'année pour que la totalité du tronçon soit ouverte à la circulation après la fin des travaux de stabilisation

de la zone des glissements de Djebahia, a expliqué le directeur de l'ANA, Ali Khelifaoui. Au cours de cette visite, le wali de Bouira a procédé à l'ouverture à la circulation d'une section de 1.5 km au niveau d'Aïn Chriki et ce au grand dam des usagers de l'autoroute Est-Ouest, qui attendent impatiemment la fin du chantier, qui aura duré près de trois ans puisque les travaux avaient été lancés en septembre 2013. Cette visite a été l'occasion pour les responsables de la wilaya de s'enquérir des travaux de mise à niveau du tunnel d'Aïn Chriki, qui devra être doté d'équipements et matériels modernes et adaptés aux normes internationales en matière de sécurité, selon les détails recueillis auprès des responsables du projet. Cette opération sera achevée d'ici au mois de mars 2017, selon les prévisions de l'entreprise réalisatrice.

Naïma G.K.

Boumerdès La production de poissons régresse de près de 1 000 tonnes

La production de poissons, entre janvier et octobre 2016, à Boumerdès, a reculé de près de 1000 tonnes, comparativement à la même période de l'année 2015. «Une production de 3750 tonnes de poissons a été enregistrée, à la période indiquée, contre une capture de près de 4600 tonnes réalisée à la même période en 2015», a indiqué Kadri Cherif. La plus grande partie de cette production a été réalisée durant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre

et octobre, avec une prise de 3000 tonnes, tandis que la quantité restante a été pêchée durant les 4 premiers mois de l'année, a précisé le responsable. La part léonine de cette production (90 %) est représentée par le poisson bleu, dont notamment la sardine (3200 tonnes), a-t-il ajouté. Cette baisse de la production halieutique a eu un impact négatif sur les cours du poisson sur le marché local, caractérisés par une grande instabilité. Les prix de la sardine ont fluctué, tout au long de

cette année, entre 150 DA, 250 et 450 DA/kg. Selon des pêcheurs rencontrés par l'agence APS, au niveau des ports de Zemmouri et Dellys, ce recul de la production piscicole peut s'expliquer par les mauvaises conditions météorologiques, ayant empêché la mobilisation de la totalité de la flottille de pêche de la wilaya, ainsi que la migration des bancs de poissons. D'autres ont cité la non-délivrance, à temps, des permis de pêche aux pêcheurs, la pollution des eaux

marines et la non-disponibilité des moyens adéquats. D'une longueur de près de 90 km (allant de Afir à l'est jusqu'à Boudouaou à l'ouest), le littoral de Boumerdès compte 9 plages d'échouage et 3 ports principaux (Dellys, Zemmouri et Cap Djinet), d'une capacité globale de 409 embarcations.

Le secteur compte, en outre, plus de 4000 pêcheurs (artisans et marins pêcheurs), dont plus de 3700 pêcheurs immatriculés.

Mehdi T.

En 2 opérations de volontariat à Tizi-Ouzou 666 tonnes de déchets ont été collectées

Lors de deux opérations de volontariat pour le nettoyage de la ville de Tizi-Ouzou, 666 tonnes de déchets ont été collectées, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Les deux opérations initiées par la wilaya et organisée les 22 et 29 de ce mois d'octobre ont ciblé les points noirs de la commune de Tizi-Ouzou. Elles ont permis de récupérer une quantité totale de 666 tonnes de déchets dont 486

lors de la journée du 22 octobre et 180 tonnes, a-t-on précisé de même source. Cette opération de volontariat qui a pour but de préserver l'hygiène du milieu, a mobilisé 1860 bénévoles (750 le 22 octobre et 810 lors de la journée du 29) et un total de 166 engins, a-t-on ajouté. Les différentes directions techniques de la wilaya (travaux publics, ressources en eau, jeunesse et sports...), la direction locale de l'Office national d'assainissement, l'Etablissement public à caracté-

rière industriel et commercial de collecte de déchets ménagers (Epic Codem), les services de la commune du chef-lieu, de wilaya, et le mouvement associatif ont pris part à cette action, a-t-on souligné.

D'autres opérations similaires seront organisées régulièrement pour la prise en charge de l'environnement à travers le territoire de la wilaya, a indiqué, le chargé de communication de la wilaya, Mokrane Aouiche.

Brèves

M'SILA

Le projet d'extension du réseau d'assainissement de la commune de Berhoum, située à 50 km à l'est de M'sila, actuellement en chantier, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Une enveloppe de plus de 200 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ce projet, a précisé la même source, ajoutant que 16 000 habitants de cette commune, devront bénéficier de cette opération, inscrite dans le cadre des Programmes sectoriels décentralisés (PSD). Ce projet, dont le lancement a connu un retard en raison de l'insuffisance du financement initialement alloué (150 millions de dinars), contribuera, outre, son caractère environnemental et ses impacts sur la santé publique, à la résorption du taux du chômage dans la wilaya à la faveur de la création attendue de «nombreux emplois temporaires» durant la durée du chantier, a-t-on encore détaillé.

- La commune de Berhoum a également bénéficié de la réalisation d'autres projets liés au raccordement au réseau du gaz naturel et à l'aménagement urbain, a indiqué la même source.

GUELMA

Une superficie de 84 330 ha a été réservée à Guelma à la céréaliculture, au titre de la campagne 2016-2017, a indiqué dimanche la Direction des services agricoles (DSA). 36.000 ha de cette superficie qui est pratiquement la même que celle emblavée la campagne passée (84 300 ha) sont des terres à haut rendement, 19 000 ha à rendement moyen et le reste des terres à rendement disparate, selon les données de la DSA présentées durant l'exposition organisée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisés (ITMAS), à l'occasion des Journées mondiale de l'Alimentation et de la femme rurale. 6 160 ha de cette surface totale seront réservés à la culture intensive de semences, selon les mêmes statistiques qui font état de 23 814 autres hectares consacrés à la culture des fourrages verts et 6 000 ha aux légumes secs. Toutes les conditions matérielles au bon déroulement de cette campagne de labours-semaillages ont été mobilisées, assure la direction des services agricoles.

MILA

Le taux de recouvrement des prêts auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Mila a atteint 83% a indiqué le directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi. Au cours d'une conférence de presse organisée au siège local de cette agence, Nacereddine Abderrezak Khouri a expliqué que pas moins de 404 millions de dinars ont été remboursés par les bénéficiaires des projets financés par l'Ansej sur un total estimé à 488 millions de dinars. Ce montant remboursé, sur des tranches, par les jeunes entrepreneurs représente le tiers des investissements concrétisés, a encore détaillé la même source. Depuis le lancement du dispositif de l'antenne locale de l'Ansej en 1999 et jusqu'au mois de juillet dernier, 7 629 petites entreprises créées dans divers créneaux a-t-on noté, soutenant que ces unités ont permis la création de 15 360 postes d'emploi. Le directeur local de l'Ansej à Mila s'est félicité de voir des projets financés dans le cadre de l'Ansej «émerger» citant le cas d'une petite entreprise de 40 employés qui dispose d'un plan de charge efficace dans la wilaya de Jijel et qui lui permet d'évoluer, ou encore une autre qui s'est initiée à l'exportation des viandes blanches aux marchés asiatiques. Sur la totalité des projets financés par l'Ansej de Mila, 50% sont du domaine des services, contre 20% pour le secteur agricole, 10% pour l'artisanat, 8% pour l'industrie et la maintenance, 7% pour le bâtiment et les travaux publics et 4% pour les professions libérales, précise-t-on.

Constantine Les essais techniques du téléphérique entamés

Les essais techniques du téléphérique de Constantine ont été entamés, avant-hier, dans la perspective de sa remise en service, après une opération de maintenance, qui a duré plus de 8 mois, a-t-on constaté.

Les essais techniques de cet équipement de transport reliant la rue Tateche- Belkacem au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis et celle du CHU à la cité Emir-Abdelkader, sur une distance de plus de 1 500 m, se poursuivront tout au long du mois en cours, a-t-on noté in situ.



Mohamed Khodja Alama, représentant, à Constantine de l'entreprise de Transport algérien par câbles (ETAC) chargée de la gestion de ce moyen de transport a précisé que la remise en service du téléphérique est prévue «avant la fin du mois en cours», détaillant que le contrôle de l'ensemble des équipements dont les piliers et les télécabines est en cours et concerne également l'itinéraire de ce moyen de transport moderne et sophistiqué, soumis à une révision générale, selon les normes internationales. Le responsable a souligné que de nouvelles méthodes de gestion et de maintenance en matière d'expertise et de maîtrise technique du système de fonctionnement pour donner toute la sécurité et la fiabili-

té ont été adoptées. Un exercice de sauvetage a été simulé à cette occasion avec la collaboration des services de la Protection civile L'exercice simulant une opération de sauvetage de passagers depuis une cabine du téléphérique en panne a été effectué à la station de la cité Emir-Abdelkader par le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) composé de 38 éléments de ce corps constitué. L'ensemble des éléments de cette équipe avait bénéficié d'une formation spécialisée qui devrait leur permettre d'intervenir en cas d'urgence pour l'évacuation de passagers

en cas d'accident ou une panne, a indiqué de son côté le responsable de la cellule de la communication et de l'information à la Direction de la Protection civile (DPC), le lieutenant Noureddine Taffer, soulignant que six autres agents de sécurité de téléphérique ont également participé à cette simulation présidée par le directeur de ce corps constitué le colonel Malek Kesal. Entré en exploitation en juin 2008, le téléphérique de Constantine comprend 33 cabines de 15 places chacune et assure le transport quotidien de 7 000 usagers par jour, selon les dernières statistiques.

M. El Hadi

OPGI

140 milliards de dinars de loyers impayés

Selon des déclarations faites, par Abdelghani Dib, directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Constantine, le total des créances détenues sur les locataires de son parc immobilier a atteint, aujourd'hui, de 1.400.000.000 DA. Et ce chiffre est constamment en baisse, indique-t-il. «En effet, a considéré ce responsable, il faut signaler que ce chiffre est en constante diminution du fait qu'il change, chaque jour, dans des proportions non négligeables. Et d'expliquer alors ce mouvement par les versements effectués, quotidiennement, par les locataires qui se sont endettés, envers l'Office. Ces derniers qui étaient poursuivis en justice et contre lesquels l'Office a épuisé toutes les procédures juridiques, étant arrivés au point d'être expulsés, accoururent aussitôt vers l'OPGI pour régler les loyers en retard, tout en espérant que la procédure d'expulsion soit annulée.

«Normalement, a dit le directeur, l'Office ne devrait pas suspendre la procédure d'expulsion même si les concernés se sont acquittés de la totalité de leurs créances». En effet, à ce sujet précis, nous ont appris des responsables de l'Office, ce dernier pose la question aux services du ministère de l'Habitat sur chaque cas d'espèce, et il décide, selon la réponse fournie par la tutelle. «Mais le plus souvent, les gens bénéficient de l'indulgence de l'Office», a affirmé M. Dib. D'autre part, interrogé sur le programme de cession des logements qui comprenait 26.000 unités, A. Dib a déclaré qu'il faut, également, revoir à la baisse ce chiffre, «car nous avons, jusqu'à présent cédé un total de 10 000 logements. Et de terminer en indiquant que le parc global de logements de l'OPGI, dans la wilaya de Constantine est composé de 800 000 logements.

M.E.H.

Khenchela

Plus de 58 000 m³ de bois d'arbres ont été exploités

Plus de 58 000 m³ de bois d'arbres ont été exploités dans la wilaya de Khenchela depuis l'année 2015 jusqu'au mois d'octobre dernier, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Le responsable de la communication et de l'information, Bachir Behri, a précisé que l'opération est inscrite dans le cadre de la régénération et l'assainissement des forêts à travers l'exploitation du bois dont les arbres ont subi les dommages des incendies en 2012, notamment de la forêt de Béni Meloul s'étalant entre les communes de

Chelia et de Bouhmama. L'opération concerne l'utilisation annuelle d'environ 30 000 m³ du bois d'arbres de pin d'Alep, selon le responsable, soulignant que près de 220 000 m³ ont été exploités dans la wilaya depuis 2010.

L'opération d'exploitation du bois des forêts est assurée par l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) des Aurès qui assure également la commercialisation du bois aussi bien dans cette région que dans des wilayas limitrophes, dans le cadre des conventions signées avec la Conservation

des forêts et des micros-entreprises locales spécialisées dans la transformation du bois, a-t-il expliqué. L'exploitation du bois d'arbres a contribué à la création de 250 postes de travail permanents et temporaires annuellement, a fait savoir le responsable. Le renouvellement du couvert végétal à travers le nettoyage des espaces forestières et la création de postes d'emploi en faveur des jeunes des zones implantées à proximité des forêts sont les objectifs de l'opération d'assainissement des forêts, a-t-on signalé des services de ce secteur.

Tlemcen :
(Algérie Télécom)
**Une journée de
formation au profit
des étudiants**



Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme annuel 2016, tracé par la Direction de communication, la Direction opérationnelle des télécommunications de la wilaya de Tlemcen, a organisé lundi dernier au niveau de la faculté des sciences et technologies université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, une journée de formation sur le thème «des nouvelles technologies d'Algérie Télécom» à savoir «Msan 4G volte, la nouvelle technologie NGN et les avantages de cette dernière». Cette journée a été dispensée par le directeur opérationnel d'Algérie Télécom, M. Boughendja Djelloul et les cadres de la direction opérationnelle afin de faire connaître les principes fondamentaux relatifs aux nouvelles technologies offertes par Algérie Télécom. Par ailleurs, les intervenants ont ouvert une discussion pour les étudiants de faire valoir leurs préoccupations et demandes de renseignements sur les services offerts par Algérie Télécom en tant que cette initiative a été bien saluée par les étudiants. Les étudiants ont bénéficié des explications adéquates et suffisantes sur les différents services fournis par l'établissement, ainsi que le rôle important que joue Algérie Télécom.

Oran La wilaya mise sur le développement de l'oléiculture

Les différents acteurs du secteur de l'agriculture de la wilaya misent sur le développement de l'oléiculture comme créneau agricole à hautes potentialités dans la région.

Pour réaliser les objectifs considérés par la direction des services agricoles d'Oran comme «stratégiques» à l'horizon 2020, plusieurs projets et dispositions au titre du soutien de l'Etat et avec le partenariat de promoteurs privés ont été lancés, a souligné le responsable du secteur de l'agriculture, Tahar Kadi. La ferme Si-Miloud constitue l'un des principaux projets sur lequel s'appuie le secteur pour développer la filière de l'arboriculture fruitière, notamment l'oléiculture, à travers une approche adoptant les technologies les plus modernes, a souligné le même responsable. Les activités de cette ferme, initiées par un investisseur privé et avec le soutien de la DSA, portent sur une superficie de 1 490 ha dans la périphérie de la localité d'Oued Tlalat, à l'ouest d'Oran. D'ores et déjà, 100 ha ont été réservés, dans une première étape, à la mise en oeuvre d'une nouvelle expérience de l'oléiculture. Cette expérience, en cours de réalisation, adopte une technique spéciale permettant la plantation de 1 850 arbres à l'hectare au lieu de 200 arbres actuellement pour obtenir des récoltes de qualité dans un délai de deux à trois ans au lieu de cinq ans actuellement. Les ambitions des responsables du secteur portent sur le



développement de l'oléiculture et la réalisation de récoltes de qualité et en quantité dans la perspective de l'exportation de ce produit sous forme d'huile d'olive, avec le développement d'un réseau d'usines de transformation et d'huileries dans la wilaya d'Oran. Les projections actuelles du secteur dans la wilaya d'Oran portent sur une production annuelle de 200 000 litres d'huile en 2020 au moment où la production de l'actuelle saison, et à la fin de l'année en cours, atteindra les 150 000 litres. Cette culture était complètement inconnue avant 2000. Selon Saïd Bakhtaoui, promoteur dans le créneau de l'oléiculture et de la production d'huile d'olive au niveau du périmètre agricole de Misserghine, des opérateurs s'intéressent de plus en plus à ce créneau en acquérant les équipements de transformation d'huile

les plus modernes pour obtenir un meilleur rendement sur les plans qualitatif et quantitatif. Actuellement, ils sont sept investisseurs en oléiculture dans la wilaya d'Oran, dont deux utilisant des moyens conventionnels. A la DSA, on estime que les potentialités bien plus importantes existent dans la wilaya d'Oran. Cette administration a appelé à l'organisation de sorties sur le terrain pour sensibiliser les agriculteurs aux dispositions mises en place par l'Etat pour encourager le développement de ce créneau et cette culture rustique. Dans la wilaya d'Oran, sur un total de 8 712 ha réservés à l'arboriculture fruitière, l'oléiculture dispose de 7 690 ha dont 5 400 ha exploités actuellement. Le volume de la récolte d'olives a dépassé les 122 000 quintaux l'année dernière, a-t-on relevé à la DSA.

Lehouari K.

Mascara Un jardin public sur l'assiette de l'ex-marché de Rekkaba

L'ancien marché de la Rekkaba qui constituait un point noir au centre-ville, parce que dans un état vétuste avec des conditions d'hygiène déplorable a été rasé en septembre 2015. Depuis, les pouvoirs publics attendaient le bureau d'études qui devait élaborer une esquisse pour le reconverter en espace vert. Mardi, après la réception de l'étude concernant ce projet, le chef de l'exécutif est allé donner le coup d'envoi des travaux de cette surface pour y aménager une placette qui sera réalisée dans les trois mois qui suivent le démarrage du chantier. Dans ce périmètre urbain qui avait besoin d'un toi-

letage, la place Ibn Badis qui est attenante à l'ex-Rekkaba sera elle aussi retapée en seconde placette. Ces deux jardins annexés seront contournés par la double voie qui descend d'Aïn Sultan et l'autre qui arrive de Sidi Bouskrine qui se rencontreront pour former une jonction qui viendra relier le rond-point de la grande poste lui aussi ciblé par une restauration. Sur le plan sécuritaire les services de la sûreté de la wilaya de Mascara ont enregistré 3466 appels téléphoniques durant le mois de septembre dernier sur les numéros prévus à cet effet, selon un communiqué du chef de la cellule de la communica-

tion et de la presse de la sûreté de la wilaya, lequel a indiqué que ce grand nombre d'appels est dû à la confiance du citoyen accordée aux services de police, notamment en matière d'efficacité et la prise en charge des préoccupations du citoyen. Pour venir aux détails, parmi ces appels on compte 708 demandes d'interventions et de secours, 21 appels pour signaler des accidents de la circulation, 753 demandes de renseignements et d'orientations, ainsi que 1984 autres demandes diverses. Le «15-48» a reçu 1016 appels durant le mois écoulé, s'agissant en majorité de demandes d'interventions et de

secours au nombre de 689 et 117 demandes d'orientations et de renseignements. Quant aux demandes diverses, elles sont au nombre de 189, ainsi que 21 appels pour signaler des accidents de la circulation. Le chef de la cellule de la communication et de la presse de la sûreté de la wilaya de Mascara a mis en évidence l'importance de ce numéro dans le traitement d'un grand nombre d'affaires permettant d'arrêter les suspects et surtout de sauver la vie des citoyens. Il a aussi affirmé que le «15-48» est un numéro gratuit, joignable 24 heures sur 24, même sans disposer de crédit d'appel.



Tissemsilt Prévention des risques d'internet

Une semaine de sensibilisation et de prévention des risques d'Internet a été lancée, mercredi à Tissemsilt, en direction des collégiens et lycéens ainsi que des gérants de cybercafés de la région. La manifestation, initiée par le Commissariat de la wilaya des scouts SMA, en collaboration avec les Directions de la sûreté et de l'éducation, a été lancée du CEM «Khadidji Belarbi» du chef lieu de la wilaya. Des rencontres de sensibilisation et d'information avec distribution de dépliants

sur le mode d'emploi utile de l'Internet seront organisées lors de cette semaine, qui cible également les parents d'élèves sur ce sujet. Le responsable du bureau de la communication de la direction de la sûreté de wilaya mettra l'accent sur les efforts déployés par la DGSN en matière de lutte contre la cybercriminalité, en mettant en place des équipes spécialisées dans ce domaine. Les propriétaires et gérants des cybercafés seront touchés par cette campagne de sensibilisation. Ses initia-

teurs veulent les mettre en garde contre tout laxisme de leur part pouvant affecter les comportements et l'éducation des jeunes internautes. Le commissaire de la wilaya des SMA, Abdelkader Guerroudj, a fait savoir que cette manifestation de sensibilisation est inscrite dans le cadre de la convention, signée entre le commandement général des SMA et la DGSN pour sensibiliser les élèves et les jeunes des méfaits de toxicomanie, violence dans les stades et risques d'internet.

Naâma Une nouvelle laiterie entrée en production à Aïn Sefra

Une nouvelle laiterie est entrée en production, récemment dans la zone de «Boudali» située sur le territoire de la commune de Aïn Sefra (70 km au sud de la wilaya de Naâma), a-t-on appris ce jeudi auprès du promoteur du projet. Cette nouvelle unité qui produit dans sa première phase 1 300 litres de lait de vache pasteurisé (lait en sachets) par jour, est dotée d'une capacité de production totale estimée à 5 000 litres par jour, a précisé, Kada Saddok. Les facilités offertes par l'Etat pour concrétiser ce projet, surtout en matière d'accès au foncier industriel et le soutien octroyé à la filière lait, ont permis d'augmenter les capacités de la collecte quotidienne de lait auprès des éleveurs installés, notamment dans la zone agricole de Dzira, a-t-il fait savoir. Deuxième du genre à Aïn Sefra et troisième dans la wilaya, ce projet qui a généré huit emplois permanents, contribuera à promouvoir la filière lait, en encourageant les éleveurs locaux à adhérer à l'activité de collecte, qui reste toujours «timide» dans cette wilaya qui compte une importante richesse animale, dont plus de 13 000 vaches laitières, a indiqué de son côté le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Youcefi. Dans le but de couvrir les besoins du marché local et répondre à la demande croissante de lait, plusieurs investisseurs ont bénéficié de titres de concession pour réaliser de nouvelles unités similaires, à l'instar d'un complexe de production du lait et dérivés sur une superficie de 6 000 m² au niveau de la zone d'activité de la commune de Mecheria, selon la Direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

Menad S.

Laghouat 540 documents historiques remis au musée du moudjahid

Un lot de 540 documents historiques traitant des résistances populaires dans le Sud du pays a été remis à l'annexe du musée du Moudjahid de Laghouat par le bureau de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris des responsables du bureau de l'ONM.

Il a été procédé, outre, cette opération de dépôt de documents puisés des archives détenues par la France, à la remise d'autres documents sur la glorieuse guerre de Libération nationale, dont des rapports financiers et administratifs, ainsi que de diverses correspondances, a précisé le secrétaire de wilaya du bureau de l'ONM de Laghouat, Madani Labtar. Cette action vise l'enrichissement des archives et patrimoine de l'annexe du musée à la satisfaction des chercheurs et historiens dans leurs travaux académiques et historiques. L'université Ammar-Thelidji de Laghouat entend contribuer, à cette action d'enrichissement et d'écriture de l'histoire nationale, par l'impression de



l'histoire des batailles, hauts faits et embuscades vécus par la région durant la guerre de Libération nationale, et étayés également par l'évocation des circonstances de chaque évènement, ces responsables, répercussions et impacts. Madani Labtar a fait part également que les archives déposées au niveau de l'annexe du musée du Moudjahid seront mises, en vertu d'une convention signée entre l'université, la direction et l'organisation

des moudjahidine de Laghouat, à la disposition des universitaires et chercheurs pour le développement de la recherche scientifique et historique. La wilaya de Laghouat, dont l'annexe du Musée national du Moudjahid accueille annuellement près de 3 400 visiteurs, regroupe 12 carrés de martyrs avec un effectif de plus de 1 530 chouhada, selon la direction des moudjahidine.

Ali B.

Tamanrasset Mesures préventives intensifiées contre la fièvre de la vallée du Rift à In Guezzam et Tin-Zaouatine



Des mesures préventives ont été intensifiées sur le terrain, aux frontières sud du pays, pour faire face à la fièvre de la vallée du Rift, une zoonose apparue dernièrement dans le pays voisin, a-t-on appris auprès des services vétérinaires de la wilaya de Tamanrasset. Ces mesures déployées aux frontières, notamment dans les régions d'In Guezzam et Tin-Zaouatine, consistent en l'interdiction de l'entrée des cheptels, quels qu'ils soient (bovins, ovins ou camelins), sur le territoire national, pour empêcher tout risque d'introduction de cette maladie animale et, ainsi, préserver le cheptel local et éviter la contamination de l'homme, a expliqué le chef de l'inspection vétérinaire, Boubekour Boutefna. Les vétérinaires de la région sont mobilisés afin de suivre de près l'état des cheptels locaux et permettre leur préservation, a indiqué le responsable en signalant le lancement, dans ce cadre, d'un programme de sensibilisation, à travers les ondes de la radio et les affichages, sur les dangers de

cette maladie, ses symptômes et les voies de sa prévention. Le président de la Chambre de l'agriculture de Tamanrasset, Mohamed Bahmed, a mis l'accent, de son côté, sur la nécessité d'intensifier les actions des unités de santé animale dans les régions frontalières, afin d'assurer les contrôles vétérinaires des cheptels, nombreux dans ces régions et appartenant à des éleveurs algériens, et d'éviter des pertes à l'économie nationale. Des sources locales dans la région frontalière de Tin-Zaouatine, ont fait état de cas d'apparition de maladies chez des ovins et des camélidés, entraînant la mort et l'avortement de certaines bêtes, ainsi que des cas présentant des hypertrophies au niveau du collier. Des symptômes enregistrés pour la première fois. Le chef de l'inspection vétérinaire de la wilaya a indiqué qu'une équipe de vétérinaires est sur les lieux et procède aux diagnostics nécessaires, et qu'il faudra attendre les résultats de ces diagnostics pour pouvoir se prononcer.

40 ressortissants nigériens rapatriés ce jeudi vers leur pays

Ceci étant d'autres parts quarante ressortissants nigériens, en situation irrégulière en Algérie, ont été rapatriés, avant-hier, vers leur pays d'origine, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit du cinquantième contingent des ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie, qui ont quitté le centre d'accueil de Tamanrasset pour regagner leur pays d'origine dans le cadre de l'opération de rapatriement. «Toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour l'cheminement de ces ressortissants vers Agadès (Niger), dans le cadre de cette opération encadrée par les services du Croissant-Rouge algérien (CRA), a indiqué le chef de cabinet de la wilaya Belaounis Hacen. Un total de 17 060 ressortissants nigériens ont été rapatriés à ce jour vers leur pays d'origine. Le gouvernement nigérien avait formulé une demande de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire algérien, à laquelle les autorités algériennes ont répondu favorablement. L'Algérie a confirmé que toutes les dispositions ont été prises pour leurs rapatriements vers leur pays d'origine, dans un cadre «fraternel» et dans «le respect total de leur dignité» jusqu'à leur arrivée à leurs villages et habitations. Enfin de

nouvelles structures vont renforcer prochainement le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya déléguée d'Aïn Salah (Tamanrasset), en vue de promouvoir les activités et juvéniles sportives, a-t-on appris de la Direction déléguée locale du secteur (DJS). Le secteur va réceptionner, avant la fin de l'année en cours, une salle de sports, première du genre au niveau de la localité de Hassi Lehjar, dans la périphérie d'Aïn Salah, a précisé le directeur délégué de la DJS, Ahmed Badjouda. Le même responsable a fait état aussi de la réception prochaine d'un club pour jeunes au profit de la localité de Meliana, dans la commune d'In Ghar, premier du genre aussi pour cette localité. Le secteur sera conforté par d'autres installations sportives en cours de réalisation à travers d'autres zones de la wilaya déléguée d'Aïn Salah. Il s'agit de la réalisation d'une salle omnisports et d'un complexe sportif à Aïn Salah, et d'une auberge de jeunes et d'une piscine semi-olympique dans la commune d'In Ghar. Le secteur compte beaucoup sur ces nouvelles structures juvéniles et sportives pour développer les infrastructures nécessaires à la promotion de la pratique sportive et des activités de jeunes dans la région.

GALAXY NOTE 7 Samsung diffuse un patch évitant l'explosion de la batterie



En attendant le lancement du programme d'échange de son Galaxy Note 7, Samsung tente de limiter les dégâts, plus précisément, les risques d'explosion de la batterie du terminal, en confirmant le lancement prochain d'un patch, offrant une solution temporaire. Samsung prend, donc le problème touchant, son Galaxy Note 7 à bras le corps, et annonce le déploiement dès le 20 septembre, d'une mise à jour logicielle destinée à son terminal, qui va faire en sorte de brider la charge de la batterie à 60%. De cette manière, le constructeur espère limiter tout risque de surchauffe, et donc d'explosion. Reste qu'en marge du rappel au niveau mondial de toutes les unités d'ores et déjà distribuées, Samsung, a également été dans l'obligation de se résoudre à diffuser, en début de semaine une note, demandant aux possesseurs de Galaxy Note 7 de ne plus l'utiliser pour le moment. A l'heure actuelle, rien qu'aux Etats-Unis, quelques 70 cas d'explosions, dues à la batterie de la nouvelle phablette de Samsung auraient été recensés. Le coût de ce raté, sans précédent devrait au final s'élever à plus d'un milliard de dollars. Pas sûr qu'on voit poindre un Galaxy Note 8 dans ces conditions...

Reprise des ventes pour le Galaxy Note 7 de Samsung

Samsung commence peu à peu à sortir la tête de l'eau et surtout, son Galaxy Note 7 des flammes. Les téléphones commercialisés ont été rappelés, à cause d'unités ayant vu leur batterie exploser. Aux utilisateurs n'ayant pas perdu confiance, dans la marque et souhaitant coûte que coûte obtenir ce smartphone, les choses vont se simplifier prochainement. Les ventes devraient reprendre dès le 28 septembre. Nous devons toutefois souligner, que les ventes du téléphone, reprendront le 28 septembre en Corée du Sud, le pays d'origine Samsung. La même date ne sera pas nécessairement, applicable aux autres pays où Samsung est implanté. Cependant, il y a fort à parier que les dates de ce nouveau lancement se retrouvent dans un mouchoir de poche, qu'importe le marché. Les personnes lésées pourront au choix obtenir un remboursement ou bien opter pour un échange avec le modèle Galaxy S7 ou S7 Edge. Il est également, à noter que malgré le tollé médiatique subit par Samsung, seuls 0,1% des Note 7 sont touchés par les explosions...

Microsoft crée la surprise en dévoilant le Feature Phone Nokia 216



L'idylle entre Microsoft et Nokia n'aura pas duré bien longtemps. Le firme de Redmond ayant eu bien du mal à imposer ses smartphones sous Windows, sur un marché ultra-dominé par Android et iOS. Le géant avait alors, rapidement annoncé cessé son combat sur les smartphones. Mais le Nokia 216, tout juste dévoilé, est un feature phone. C'est une annonce surprise que ce nouveau téléphone. Rien à voir avec nos smartphones, mais il y a assurément un marché pour ce genre d'appareil : écran QVGA de 2,4 pouces, deux caméras de 0,3 MP, le tout sous le système d'exploitation Series 30, avec Opera mini comme navigateur web. Parmi les autres fonctionnalités notables, «des appels de haute qualité, une autonomie impressionnante, une lampe torche intégrée, la radio FM, un lecteur MP3 et vidéo, jusqu'à 18 heures d'autonomie en conversation et 24 jours en veille, le Bluetooth 3.0. Espace de stockage pour un maximum de 2 000 contacts. «Alors non, effectivement, ce téléphone n'est probablement pas pour vous. Mais cette annonce montre, que Microsoft croit toujours en sa marque Nokia. Aucun tarif n'a été communiqué, mais il devrait être très abordable».

HTC Desire 10, la nouvelle gamme de la dernière chance ?

HTC sera-t-il un jour en mesure de récupérer ce statut d'acteur moteur, dont-il profitait encore il y a quelques années de cela ? Ex-meneur déchu du marché des smartphones Android, le constructeur taiwanais, tente de retrouver sa place sur le secteur des mobiles haut de gamme, en dévoilant une gamme Desire 10. HTC présente ses nouveaux modèles HTC Desire 10 pro et Desire 10 lifestyle, deux smartphones aux courbes raffinées, et mettant clairement l'accent sur la photographie. Partageant mine de rien de nombreux points communs, les terminaux profitent d'un design s'appuyant sur des lignes métalliques d'orées, dévoilant une finition audacieuse, quoiqu'on en dise. Sinon, notons que le HTC Desire 10 pro, le modèle le plus haut de gamme, va être doté d'un écran IPS de 5,5 pouces à la résolution de 1 080 x 1 920 pixels, d'un processeur MediaTek Helio P10, de 3 ou 4 Go de RAM, selon la version, de 32 ou 64 Go de mémoire interne, extensible jusqu'à 2 To via micro SD, d'un appareil photo dorsal de 20 MP à ouverture f/2.2 et auto-focus laser, d'un appareil photo frontal de 13 MP à ouverture f/2.2, d'une batterie de 3 000 mAh et Android 6.0 Marshmallow, recouvert de la surface HTC Sense. Le HTC Desire 10 Lifestyle, quant à lui va faire avec un écranSuper LCD de 5,5 pouces à la résolution de 720 x 1 280 pixels, d'un processeur Qualcomm Snapdragon 400 à 1,6 GHz, de 2 ou 3 Go de RAM, de 16 ou 32 Go de mémoire interne extensible jusqu'à 2 To via microSD, d'un appareil photo dorsal de 13 MP à ouverture f/2.2, d'un appareil photo frontal de 5 MP à ouverture f/2.8, d'une batterie de 2 700 mAh et d'Android 6.0 Marshmallow, là encore recouvert de la surface HTC Sense. Sachant que les deux modèles se verront déclinés en coloris Noir, Blanc polaire, Bleu marine et Bleu iceberg. On attend plus que leurs prix et dates de sortie.



Signl, le gadget qui transforme votre main en smartphone !

Signl est un gadget des plus innovants, permettant à ses utilisateurs de prendre des appels téléphoniques simplement en touchant leur oreille avec leur doigt. Le son est alors transmis à travers le corps, transformant ainsi, pour ainsi dire, la main en un véritable téléphone.



Signl, qui était anciennement TipTalk, a été créé par la société sud-coréenne Innomdle Lab – une startup de 2015, fondée par trois anciens employés de Samsung. L'accessoire est un bracelet intelligent, qui peut être porté seul, avec une montre classique ou avec une smartwatch (Apple, Samsung, Pebble, etc.). Il se connecte à votre téléphone via Bluetooth et grâce à son «unité de conduction osseuse», le bracelet peut envoyer le son, jusqu'à votre oreille si vous avez le doigt dessus, évidemment. Un micro sur le bracelet vous permet alors de tenir une conversation, exactement comme vous le feriez, avec votre téléphone. Le patron de Innomdle Lab, Hyunchul Choi, a eu cette idée après l'invasion sur le marché des smartwatches, et en même temps, cette gêne que peuvent éprouver les utilisateurs, s'ils passent un appel avec la montre, et que tout le monde entend la conversation. Sans parler de ceux, qui préfèrent porter leur montre classique et qui détestent les looks des smartwatches. Signl résout ces deux problèmes le style parce que compatible avec les montres classiques et la vie privée, puisque vous seul entendez la conversation. La batterie intégrée, dans Signl offre jusqu'à quatre heures d'autonomie en conversation et se recharge via micro-USB. Innomdle Lab a lancé une campagne Kickstarter récemment. 50 000\$ étaient demandés. Il reste encore trois semaines et plus de 800 000\$, ont déjà été récoltés. Si vous rêvez de pouvoir téléphoner sans téléphone, Signl peut être votre pour 139\$ (+ 29\$ de frais de port). Les premières livraisons sont attendues pour février 2017.

Acer Swift 7, quand l'ordinateur portable se fait très fin

Présenté par Acer, comme «le portable le plus fin au monde», le Swift 7 n'aura pas manqué de faire son petit effet en marge d'un IFA 2016, décidément très sage. Acer profite donc de l'IFA, non seulement pour élargir son offre d'ordinateurs portables, mais également pour mettre en avant ce Swift 7, ultra-fin et malgré tout, sacrément puissant. Avec son épaisseur de 9,98 mm pour un poids de 1,1 kg, le portable basé sous Windows 10 laisse entrevoir de bien jolies finitions : son châssis monocoque tout aluminium s'accorde en effet, à deux teintes noir et or élégantes. Dans ses entrailles, on retrouve, en plus de son écran IPS Full HD de 13,3 pouces intégrant une dalle en verre Corning Gorilla résistante aux rayures, une batterie capable de tenir la charge 9 heures, durant un processeur Intel Core i5 de 7^e génération, un disque SSD de 256 Go, jusqu'à 8 Go de RAM, deux ports USB 3.1 Type-C, une webcam HD avec technique d'imagerie HDR, ainsi qu'une technologie sans fil 802.11ac 2x2 avec MU-MIMO. L'Acer Swift 7 sera disponible à partir du mois d'octobre.

Des siamois attachés par le haut du crâne séparés lors d'une opération

Des jumeaux siamois de treize mois, attachés par le haut du crâne, ont été séparés vendredi, lors d'une opération de plus de 16 heures à New York.



L'opération était à haut risque et le rétablissement des enfants est encore incertain. Mais après plus de 16 heures d'opération, Jadon et Anias Mc Donald, des jumeaux siamois reliés par le crâne, ont pu être séparés à l'hôpital de Montefiore, à New York. Une nouvelle relayée sur Facebook par Nicole, la maman des enfants, qui a eu semble-t-il du mal à y croire. «Deux bébés séparés!» a-t-elle écrit, consciente que «les mois à

venir seront cruciaux, concernant leur rétablissement». Les petits garçons, âgés de 13 mois, qui partageaient jusqu'alors des

vaisseaux sanguins et des tissus cérébraux, pourraient en effet souffrir de lésions cérébrales. «Nous ne savons pas avec certitude comment Anias

et Jadon se rétabliront, avant plusieurs semaines», a-t-elle ajouté. Mais les chances de survie des jumeaux étaient compromises sans séparation. Après l'opération, les jumeaux ont également, dû subir une procédure de reconstruction du crâne. Les deux enfants ont pu pour la première fois regagner leur chambre séparément. L'opération a été pratiquée, par le docteur James Goodrich, spécialisé en pédiatrie et chirurgie neurologique. Comme le rapporte CNN, qui a suivi l'opération heure par heure, le chirurgien a ainsi effectué sa septième séparation crânienne, une opération pour laquelle, il est considéré comme un expert mondial. Plus tôt dans l'année, il avait déjà séparé avec succès des jumeaux siamois syriens. Pour préparer l'opération, le chirurgien a eu recours à des répliques 3D des jumeaux.

L'espérance de vie des femmes influencée par le nombre d'enfants



La longévité des femmes est influencée, par plusieurs facteurs de leur vie hormonale. En tête des éléments protecteurs selon une étude européenne : avoir eu au moins un enfant. Les chercheurs de l'étude EPIC, l'indiquent dans une étude publiée fin octobre dans BMC Médecine : avoir eu au moins un enfant est un facteur favorisant la longévité des femmes. Les événements de la vie reproductive sont associés à des changements physiologiques importants, mais on sait peu de choses sur la façon, dont ces facteurs influencent la santé à long terme des femmes, écrit l'équipe internationale à l'origine de l'étude. Depuis les démarriages de l'étude, 14 000 femmes de la cohorte sont décédées. Et le risque de mortalité, ont découvert les chercheurs, était bien inférieur (20% de moins) chez celles ayant eu au moins un enfant, mais aussi (10% de moins) chez celles ayant allaité, utilisé un contraceptif oral (sauf chez les fumeuses) ou ayant eu leurs premières règles tardivement (à partir de 15 ans). Ces facteurs protecteurs étaient valables tant pour la «mortalité toute cause», que concernant les décès par cancer ou maladie cardiovasculaire. Des études complémentaires devront donc être menées, pour confirmer ces données, et comprendre comment ces différents facteurs protègent les femmes.

Avoir le sens de l'humour, signe d'une bonne santé mentale



Vous aimez lancer des blagues à vos collègues et la moindre anecdote est tournée en dérision. Ne changez rien, ce trait de caractère serait gage d'une bonne santé psychologique. Alors que plusieurs études, ont déjà reconnu les vertus du rire pour la santé, un article paru sur le site Quartz confirme, que le sens de l'humour est non seulement symptomatique d'une vivacité d'esprit, mais aussi un formidable antidote à la morosité. Rire et badiner aide par exemple à chasser le stress, à prévenir l'hypertension et donc à se prémunir des maladies cardio-vasculaires. Janet Gibson, professeur de psychologie cognitive, au Grinnell Collège dans l'Iowa (Etats-Unis), décrypte en quoi le sens de l'humour

rejaillit positivement, sur le bien-être de la personne qui en est dotée, mais aussi de son «public». La psychologue explique également, qu'une personne qui aime plaisanter, mobilise ses capacités cognitives de façon à identifier le côté cocasse d'une situation par exemple. Un effort cognitif est déployé aussi au moment de la restitution de la blague (pour s'assurer que celle-ci sera comprise et atteindra son but divertissant). Autre constat intéressant fait par l'Américaine : la personne douée d'un sens de l'humour a plus tendance à se concentrer sur les aspects plaisants de sa vie passée, présente et future. Cette mise en perspective, permet de focaliser davantage sur les aspects plaisants de l'existence.

Certaines habitudes quotidiennes peuvent favoriser le risque de développer la maladie d'Alzheimer

Certaines habitudes que l'on peut considérer comme anodines peuvent augmenter les facteurs de risques de la maladie d'Alzheimer.

Faire cuire le poisson à la poêle ou au four

Les poissons, à cause du large contenu des navires citernes des industries dans la mer, possèdent pour beaucoup des résidus de mercure. Ce type de métal lourd à tendance se nicher, dans la substance grise et des noyaux gris centraux du cerveau. Pour enlever les métaux lourds des poissons il faut les faire cuire à vapeur douce à 95°C, ce qui fait transpirer l'aliment. Le mercure tombe alors au fond du cuit vapeur.

Les plombages dentaires

L'amalgame ou plombage dentaire est composé à 50% de mercure et d'une grande quantité de cuivre. Les métaux lourds, cuivre, mercure, aluminium et aliment le gras, ont tendance à se nicher dans le bon gras du cerveau en particulier, celui de la substance grise et des noyaux gris centraux. Les plombages entraînent des concentrations de 2 à 4 fois plus élevées de mercure, dans le tissu cérébral. Arrivés au niveau du cerveau, ils peuvent gêner la formation de neurotransmetteurs. Les personnes porteuses d'amalgams avec du mercure doivent selon les chercheurs les faire retirer par des professionnels (à éviter en période de grossesse).

Les habitudes qui risquent d'altérer vos reins

Les dégâts au niveau des reins passent souvent inaperçus, pendant des années. Nos reins peuvent fonctionner, sans signe clinique avec seulement 20% de leurs capacités.



Une consommation importante de viandes rouges augmente le volume des déchets à éliminer

Plus de viandes signifie plus d'efforts pour les reins, avec des risques que cela entraîne des lésions à long terme, voire une usure et un dysfonctionnement rénal. Il ne faut pas dépasser les 1g de protéine par jour et par kilo de poids (pour une personne de 60 kg, ne pas dépasser les 60g). Ces aliments doivent donc être consommés, avec modération. Pour se faire une idée, 1 steak de 100g de bœuf représente 28g de protéines

Ne pas boire suffisamment d'eau

Chaque jour, nos reins filtrent une grande quantité de litres de sang, et séparent jusqu'à 2 litres de déchets de notre organisme. Un manque

besoin, pour éviter les rétentions d'urine, qui entraînent une compression des reins et empêchent leur bon fonctionnement.

Prendre trop de médicaments antalgiques et anti-inflammatoires

La prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène...) et d'antalgiques en très grande quantité, sur plusieurs années (Aspirine, paracétamol...) est potentiellement toxique, pour les reins sur des cures prolongées. Les anti-inflammatoires pris de façon répétée sont redoutables, car ils diminuent l'irrigation des cellules rénales.

Ne pas traiter ses problèmes de tension artérielle et de diabète

L'hypertension artérielle, mais aussi le diabète de type 2, sont les deux causes majeures de l'insuffisance rénale chronique. Il est important, de soigner ces deux maladies, car elles abîment les artères et le cœur, et entraînent une diminution de l'irrigation des cellules rénales, qui finissent

par se scléroser. Faites-vous suivre médicalement et demandez un bilan rénal annuel en dosant la créatininémie. Faites attention à votre poids de forme. Potentiellement néphrotoxique, l'obésité entraîne une pression trop importante sur la fonction rénale. De la même manière, n'abusez pas de la salière (pas plus de 6 à 8g/jour).

Le tabac

Le tabac est potentiellement, un puissant néphrotoxique. C'est à lui seul un facteur de progression de la dégradation de la fonction rénale. En effet, les métaux lourds présents dans la fumée s'accumulent dans les reins, entraînant à plus ou moins long terme des lésions. Certaines études, ont d'ailleurs montré que le risque d'atteindre une insuffisance rénale est multiplié par 4 chez les fumeurs, par rapport aux non-fumeurs. **Le mieux :** arrêter tout simplement de fumer, car il est toujours temps d'améliorer et de préserver la fonction rénale, en plus de l'ensemble des autres organes.

Retard dans la réalisation des projets culturels «Des problèmes techniques et administratifs en sont la cause», souligne Mihoubi

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a expliqué le retard accusé dans la réalisation de certains projets culturels à Tiaret et Tlemcen par des problèmes techniques et administratifs.

Mihoubi qui répondait à une question orale dans le cadre d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale, a indiqué que le projet de théâtre régional de Tiaret inscrit au titre du renforcement des structures culturelles de la wilaya a été retardé en raison des problèmes adminis-

tratifs liés notamment, à un déficit d'assiette foncière en milieu urbain. Après la désignation d'une assiette de terrain étalée sur 4500 M2 les travaux n'ont quand même pas été lancés et entre temps la décision portant gel des projets qui n'ont pas été lancés effectivement a été promulguée. La wilaya de Tiaret est dotée de structures culturelles pouvant abriter les activités théâtrales en attendant la relance du projet, a-t-il soutenu. Il a évoqué la situation du patrimoine archéologique de Tiaret, dont les pyramides de l'Ajdar et la grotte d'Ibn Khaldoun, annonçant que des fouilles seront entreprises dans le cadre d'un comité d'experts algériens et égyptiens. A la question d'un autre membre de l'APN sur les projets culturels inscrits au titre de la manifestation Tlemcen capitale de la culture islamique dont l'extension de

l'ancien musée et la réalisation de la bibliothèque Mohamed Dib, le ministre a répondu, que plusieurs structures culturelles ont été réalisées à la faveur de cette manifestation. Pour l'extension du musée, A. Mihoubi a fait savoir, que des démarches étaient en cours avec les services des finances à l'effet du parachèvement du projet. Concernant la bibliothèque, il a expliqué que l'étude a été réalisée dans les délais, mais que des entraves techniques et bureaucratiques ont retardé le lancement des travaux outre la situation instable de l'assiette de terrain affectée pour le projet. Il a évoqué le problème des promoteurs qui n'ont pas perçus leurs redevances pour les prestations fournies durant la manifestation et qui ont recouru à la justice.

Houda H.



Promotion du livre algérien Les éditeurs souhaitent davantage d'aide

Les frais d'impression, ainsi que les dépenses liées à la lecture des manuscrits, à leur correction et au graphisme sont parmi les charges supportées par les éditeurs de livres, ce qui est suffisant à leurs yeux pour réclamer des aides à la promotion du livre. «Si l'on prend en compte le pourcentage du prix de vente global du livre qui revient aux auteurs ou encore celui englouti par les dépenses d'impression et d'avant impression, les éditeurs s'en sortent avec une marge qui oscille entre 20% et 25%», a indiqué le responsable de Hibr Editions, Smaïl

M'hand, rencontré lors de la 21^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila). Smaïl M'hand a souligné que pour un livre vendu à 600 dinars, 5% de ce montant représente les dépenses liées à la lecture, (5%) à la correction, (7%) à la infographie (7%), auxquels s'ajoutent 25% de coûts d'impression et 10 % de droits d'auteur. Il faut ajouter 23% du coût en frais de distribution, ce qui donne un total de 52% du prix de vente sans compter les impôts, a-t-il dit. D'autres éditeurs tels que Karim Chikh, responsable d'APIC

Editions, affirment qu'avec toutes les dépenses, leurs marges sont en deçà de 20%. Quant à Meriem Merdaci, responsable des éditions du champ libre à Constantine, elle estime que «les éditeurs sont actuellement en difficulté», mais selon elle c'est une situation qui peut «trouver les réponses adaptées». Elle a ajouté que vu les dépenses auxquelles ils ont soumis, les éditeurs ont un «gros travail» à faire pour préserver le métier et mettre en place les conditions pouvant lui permettre de se développer et jouer son rôle à côté

des libraires, afin que tous ces acteurs puissent «vivre de leurs activités». Tous ces professionnels regrettent que les aides de l'Etat soient limitées à quelques grandes manifestations comme l'événement de Constantine, la capitale de la culture arabe ce qu'ils jugent «insuffisant pour promouvoir le livre local». Du côté des entreprises publiques à l'instar de l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (ANEP), son président directeur général, Djamel Kaouane, a affirmé que l'entreprise continue de promouvoir le livre algérien par ses propres

moyens et qu'elle dispose d'un catalogue réparti en plusieurs collections axées sur la littérature, l'histoire, les «polars» ou encore le livre pour enfant. A propos de la disponibilité du livre pour le lectorat, le Président directeur général de l'ANEP a précisé que les ouvrages proposés «sont d'excellente qualité avec des prix compétitifs» qui varient de 300 dinars à plus de 3000 dinars et qu'il a décidé d'une remise de 30% sur tous les ouvrages vendus au niveau de l'Ecole de journalisme à l'occasion du SILA.

M.B.

Accompagné de ses amis et ses proches Cheikh Atallah rejoint sa dernière demeure dans sa ville natale d'El Idrissia (Djelfa)

L'humoriste et ancien député Ahmed Benbouzid, plus connu sous le pseudonyme de Cheikh Atallah, décédé mercredi dans un accident de la route, a été enterré jeudi dans sa ville natale d'El Idrissia dans la wilaya de Djelfa. Une foule d'admirateurs, de connaissances et amis du défunt a marqué de sa présence ces funérailles, aux côtés des membres de sa famille, ainsi que des responsables locaux, à leur tête le wali Agoudjil Saâd, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, des personnalités nationales et de nombreux artistes. Avec la mort tragique de «Cheikh Atallah», la scène artistique algérienne perd une «icône dont la renommée est surtout due à un esprit et une créativité sans égales, servis par un humour corrosif, qui a su dessiner le sourire sur les visages de milliers d'Algériens». Le comédien Lakhdar Boukher, héros de la série télévisuelle «Imarate El Hadj Lakhder», a exprimé sa «profonde tristesse»

suite à la perte du défunt Ahmed Ben Bouzid, soulignant la «haute valeur artistique de ses œuvres, en dépit de son jeune âge, ainsi que ses qualités morales, outre le fait qu'il touchait, également, à la politique, en ayant été élu député à l'APN pour un mandat». Un autre compagnon du défunt, Amine Abdelli, qui avait pris part, avec lui, à de nombreuses œuvres, a qualifié sa mort de «grand malheur», implorant Dieu pour lui accorder sa miséricorde, car c'est «un homme qui a beaucoup donné à l'Art», a-t-il affirmé.

Suite au décès de l'humoriste, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a présenté ses sincères condoléances à sa famille et à la communauté artistique. Le ministre a salué, dans un message de condoléances, le parcours artistique «mémorable» d'Ahmed Ben Bouzid, qualifiant sa disparition de «grande perte pour l'art, la créativité et le patrimoine national authentique».

De son vrai nom Ahmed Ben Bouzid, le défunt est né en 1970 à El Idrissia, une localité de la wilaya de Djelfa. Il était connu pour son humour corrosif en incarnant «Cheikh Atallah», un personnage populaire, archétype de l'Algérien des hauts plateaux. Il a été animateur à la Chaîne III de la radio algérienne et avait, également, tenu des rôles dans un film et des séries à la télévision, entre autres. Ahmed Benbouzid a, aussi, siégé à l'Assemblée populaire nationale en qualité de député indépendant. Le célèbre comédien et humoriste est décédé, mercredi dans un accident de la circulation, survenu sur la route reliant Zelfana et Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa, et au cours duquel trois autres personnes ont péri et quatre ont été grièvement blessées.

Toumi A.

Oref

Deux trios vénézuéliens et un groupe algérien de musique diwan animent un concert

Deux trios vénézuéliens et un groupe algérien de musique diwan ont animé jeudi soir à Alger, un spectacle plein de couleurs où plusieurs genres de musique se sont croisés dans une ambiance relevée et devant un public nombreux. Les trios «Mozartium de Caracas» de cordes, «Barrio Marin» et la troupe «Wlad Bamba» se sont succédés, deux heures et demie, sur la scène de la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), devant un public conquis. Premier à fouler la scène le trio de cordes animé par Clara Rodriguez au violoncelle, Victoria Navarro au violon et Celia Eliaz au violon alto, a interpréter un répertoire en deux parties, classique universel et de musiques populaires vénézuéliennes. Les pièces, «Trio D 471 en Si bémol majeur», du compositeur autrichien Franz

Schubert (1797-1828) et «Trio Opus 9 N° 3 en Do majeur», rendue dans ses quatre mouvements, du compositeur allemand Ludwig Van Beethoven (1770-1827) ont été brillamment interprétées dans un jeu nuancé et une technique empreinte de maîtrise. Longtemps applaudies par le public, les instrumentistes ont enchaîné avec une série de musiques populaires vénézuéliennes adaptées au genre classique par Clara Rodriguez. «Barrio Marin Trio», la plus attendue des formations, est ensuite intervenue à sa tête le Vénézuélien Rafael Quintero au chant et à la percussion et les Français, Gilles Grivolla au saxophone et Boris Sodres à la «Très Cubain Guitare», instrument à cordes, à deux tables harmoniques. Dans des rythmes afro-cubains et vénézuéliens, le public, cédant au relâchement,

s'est délecté, suivant les cadences rythmiques données par Gilles Grivolla, jouant au «Wood-Block» (morceau de bois creux sur lequel le musicien tape avec un bout de bois plein). Parmi, les standards rendus avec talent par le trio, «Mi cantar», «Companeros», «La camparsa», «Cuando escucho el Chachacha» et «Lagrimas Negras». Dans une ambiance conviviale, l'assistance, invitée à reprendre les refrains de chansons, a également apprécié les pièces, écrites et composées par Rafael Quintero. «Santiago» et «Palestina» reprise en chœurs par l'ensemble des spectateurs. Faisant son entrée par le bas de la scène dans un rythme ternaire envoûtant, le quintet «Wlad Bamba» dirigé par Maaalem Fayçal Soudani a enflammé la salle, galvanisant le public et provoquant

l'euphorie. «Nouba T'bel», «Youra» (un bordj de la tribu Ouled Hawsa) et «Loghmami» (répertoire traditionnel marocain) sont les pièces rendues par les cinq percussionnistes (deux aux tambours et trois aux karkabous) de la formation. «Wlad Bamba» (qui sont en phase de finalisation de leur premier album) et le trio «Barrio Marin Trio» ont clos le spectacle dans une fusion prolifique appréciée par le public, interprétant «Sayou» (répertoire diwan) et «Descarga». En présence de l'ambassadeur de la République Bolivarienne du Venezuela José de Jesus Sojo Reyes, le public a prit part à un voyage onirique, apprécié les musiques, classique universel, des Caraïbes et du Maghreb.

R.C.

Politique

Le PCF et la question algérienne

Au lendemain de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, pour les Français, la victoire sur le nazisme marquait la libération du territoire, les libertés retrouvées, d'importantes conquêtes sociales et un gouvernement où siégeaient des représentants de la classe ouvrière, mais pour les musulmans d'Algérie, dans un état de misère et de famine épouvantables, elle allait représenter tout autre chose.

Par Denis Mourad Chetti

Une autre guerre se profilait à l'horizon, faisant fi de la page d'histoire qui venait de se tourner et présageant d'une autre page qui allait s'ouvrir sur laquelle un peuple allait y écrire sa grande lutte contre le colonialisme au nom de la liberté.

Cette grande lutte des peuples coloniaux pour leur liberté aurait-elle échappée au parti communiste français alors qu'il était en pleine euphorie de la victoire ?

C'est du moins ce qu'il en ressort de l'étude des cahiers du communisme de septembre 1947 et plus particulièrement l'article de Léon Feix sur l'indépendance de l'Algérie qu'il ne considère pas comme «souhaitable, ni même comme inévitable : elle est présentée comme une solution fautive, une thèse condamnable, que les communistes doivent rejeter : «La thèse de l'indépendance immédiate de l'Algérie, préconisée par le Parti du peuple algérien (PPA) conduirait aux pires déboires. La situation actuelle de l'Algérie, pays colonial dont l'économie a été volontairement maintenue dans un état arriéré, le ferait passer immédiatement sous la coupe des trusts américains.» Et plus loin, il écrit : «Les communistes ne sauraient soutenir la fraction du mouvement national algérien qui préconise pour ce pays l'indépendance immédiate, car cette revendication ne sert pas les intérêts de l'Algérie et de la France».

C'est à partir de cette théorie «élaborée par le PCF, que va se développer une défiance des nationalistes algériens à l'égard des communistes algériens

A partir d'avril 1957, la formule «nation en formation», que le Parti, quelques semaines auparavant, affirmait encore valable pour le présent et pour l'avenir, était rejetée officiellement. Cette rectification de la politique algérienne du Parti n'a certes pas été explicite, mais on peut douter qu'elle ne soit pas appuyée sur une réflexion critique à l'égard du passé. La reconnaissance et la



dénonciation des erreurs commises étaient sans doute la condition nécessaire pour que la nouvelle orientation puisse offrir à la fois les garanties de sérieux sur le plan théorique et d'efficacité sur le plan de l'action. A la fédération de France du FLN, on ne pouvait pas ignorer ce changement. Mais face aux griefs des nationalistes algériens, est-ce à dire que les communistes français se sentiraient coupables, en occultant les préjugés politiques ou religieux, l'orientation nationaliste des chefs de l'insurrection algérienne ? Ce serait accepter les affirmations du même Léon Feix qui, justifiant toute la politique algérienne du Parti depuis la Libération, écrit que celui-ci s'est battu sur les positions marxistes-léninistes, qu'il n'a jamais dévié de cette ligne juste, jamais glissé sur des positions chauvines, jamais considéré «l'indépendance de l'Algérie comme inévitable plutôt que comme souhaitable ». Ce qui paraît être, en termes d'affirmation, une contradiction évidente en face des faits. Si le Parti a tant tardé à reconnaître de façon explicite le droit de l'Algérie à l'indépendance, s'il s'est si longtemps accroché à des formules qui impliquaient la négation ou la limitation de ce droit, c'est que pendant une longue période il avait été en réalité hostile à l'indépendance de l'Algérie et s'était trouvé sur ce point en conflit avec les mouvements nationalistes algériens. Le parti communiste français s'est montré pour le moins réservé à l'égard de l'insurrection de 1954, parce qu'elle était résolument orientée dans le sens d'une indépendance qui s'opposait aux solutions qu'il souhaitait alors. Ce désaccord avec le mouvement nationaliste algérien apparaît littéralement dans la littérature

du parti qui étalait alors avec profusion son refus d'envisager une solution d'indépendance. Et c'est sans aucun doute, cette orientation traduisant le comportement politique du Parti qui explique les raisons profondes de la défiance des nationalistes algériens à l'égard du PCF. La preuve en est l'attitude du Parti communiste français lors des événements de mai-juin 1945, qui firent dans le Constantinois des milliers de morts musulmans algériens. Paradoxalement, c'est au cours de cette période que le Parti communiste algérien, dans son Essai sur la nation algérienne, fera naître la prise de conscience nationale définitive du peuple algérien en affirmant : «Après le débarquement des troupes alliées en 1942, l'essor du mouvement national s'est concrétisé en particulier par l'immense mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML). Les épreuves communes de mai-juin 1945 ont renforcé la cohésion nationale des Algériens.» Et un peu plus loin il note que les massacres de 1945 dans le Constantinois, en consacrant pour les masses l'impossibilité de faire foi désormais aux promesses de la France, ont achevé de faire de l'Algérie une nation consciente d'elle-même.

Quel a été le comportement du parti communiste français face à cette analyse de son homologue algérien ?

Le 12 mai 1945, l'organe officiel *L'Humanité* annonçait bien des troubles en Algérie, spécialement à Sétif en signalant : «Le rôle de quelques éléments provocateurs au sein de la population algérienne [...] ; la population affamée a été poussée à des violences par des provocateurs bien connus de l'administration.» Le 13, un

communiqué du gouverneur général de l'Algérie mettait en cause «des éléments d'inspiration et de méthodes hitlériennes». Regrettant que toute la responsabilité soit rejetée sur les musulmans, l'organe central du PC commentait en ces termes : «Qu'il y ait, parmi eux, quelques hitlériens, c'est d'autant plus évident que le chef pseudo-nationaliste Bourguiba était en Allemagne au moment de la capitulation hitlérienne et vient d'arriver dans un pays d'Afrique du Nord.» Le 15, *L'Humanité* réitérait : «Les agents provocateurs sont parfaitement connus de l'administration algérienne». Le 16, une note du ministère de l'Intérieur, reproduite dans la presse, rejetait la responsabilité des événements sur le PPA et sur l'AML. *L'Humanité* commentait : «Le communiqué accuse les Amis du Manifeste d'avoir poussé à la révolte. En supposant qu'il y ait du vrai dans cette affirmation, pourquoi donc le gouvernement général a-t-il autorisé la parution du journal de cette organisation (Egalité) ? Le directeur des affaires indigènes tient donc à ce qu'on fasse appel à la révolte.» Le 19 mai, *L'Humanité* prenait la défense des musulmans, du moins de ceux des campagnes, en ces termes : «Les musulmans des campagnes [...] n'ont pas pris la moindre part aux agissements d'une poignée de tueurs à gages dont les chefs sont connus comme mouchards.» Et elle indiquait la solution : «Ce qu'il faut, c'est punir comme ils le méritent les tueurs hitlériens ayant participé aux événements du 8 mai et les chefs pseudo-nationalistes qui ont sciemment essayé de tromper les masses musulmanes, faisant ainsi le jeu des 100 seigneurs dans leur tentative de rupture entre les populations algériennes et le

peuple de France.» Le 20 mai, le comité central du PCF, réuni en session extraordinaire, s'adressait au Parti communiste algérien. Selon lui, les événements montrent que «les provocations des 100 seigneurs de la terre, des mines et de la banque, disposant d'agents directs ou inconscients dans certains milieux musulmans qui se prétendent nationalistes, ont pu être déjouées partout où le PC algérien possède des organisations puissantes. Le PC algérien remplit ainsi sa grande tâche de rassembler les populations algériennes sans distinction de race ni de religion dans la lutte contre les traîtres et les diviseurs et dans une alliance étroite avec le peuple de France contre l'ennemi commun, le fascisme.»

Le 29 mai, L'Humanité signalait l'assassinat par la police du camarade Ladjali Mohamed Saïd secrétaire de la section communiste de la Casbah d'Alger

Elle ajoutait que, ce camarade «ayant été trouvé porteur de documents importants des Amis du Manifeste, organisation pseudo-nationaliste dont les tueurs ont participé aux événements de Sétif et d'ailleurs», il ne peut s'agir que d'une pure provocation. Le 31 mai, sous le titre «Arrestations en Afrique du Nord», elle écrivait : «On apprend l'arrestation après les événements du département de Constantine, de Ferhat Abbas, conseiller général, président du comité des Amis du Manifeste. Une mesure identique a été prise à l'égard du Dr Saâdane, membre du comité directeur de la même organisation. Il est bien que des mesures soient prises contre des dirigeants de cette association pseudo-nationaliste dont les membres ont participé aux tragiques incidents de Sétif. Mais il reste beaucoup à faire.» Il apparaît comme une évidence que depuis la Libération, le Parti communiste français se cantonnait dans une logique de continuité dans l'interprétation très particulière qu'il avait donnée du léninisme dans les questions coloniales ! Il lui fallait ensuite intégrer l'insurrection algérienne dans le cadre préfabriqué des résolutions politiques adoptées lors de ses congrès. Ce fut d'ailleurs, l'essentiel des critiques adressées par la Fédération de France du FLN au PCF.

D-M.C.

Libye

Les garde-côtes italiens sauvent 766 migrants, mais 239 autres disparaissent au large des côtes

Les garde-côtes italiens ont annoncé ce jeudi qu'au moins 766 migrants avaient été secourus dans la journée lors de sept opérations menées en Méditerranée centrale. Ces migrants se trouvaient à bord de cinq canots pneumatiques, un bateau et un voilier, ont-ils précisé. Par ailleurs, l'agence de presse ANSA a rapporté que 239 migrants étaient portés disparus lors de deux naufrages séparés survenus au large de la Libye, citant une porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), Carlotta Sami. Sur son compte Twitter, elle précise que ce drame a été confirmé par deux survivants qui ont pu être sauvés. Un peu plus tôt dans la journée, le président italien, Sergio Mattarella, avait qualifié la crise de migrants d'«urgence humanitaire de ce début de siècle». L'ampleur de cette crise n'a pas encore été pleinement comprise, a indiqué le président italien, ajoutant que son pays souffrait d'une arrivée record de migrants en provenance d'Afrique du Nord.

Irak

Les avions de la coalition internationale ont frappé des zones civiles en Irak

Le ministère russe de la Défense a accusé la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis d'avoir frappé des zones civiles dans la région de Mossoul située dans le Nord de l'Irak. «Le 24 octobre, des appareils de l'US Air Force ont largué des bombes et des missiles à Tel Kaïf, une ville située à une quinzaine de kilomètres au nord de Mossoul, détruisant une école et des logements», a déclaré dans un communiqué, avant-hier, le général Sergueï Roudskoï, chef des opérations à l'état-major russe. La coalition a, par ailleurs, continué de bombarder des quartiers résidentiels de Mossoul et d'autres villes de la province de Ninive (nord), les images satellite montrant d'importants dégâts occasionnés à des habitations et à une mosquée, a ajouté le militaire russe. Les forces irakiennes, appuyées par l'aviation de la coalition internationale, ont lancé une offensive d'envergure pour reprendre Mossoul, la deuxième ville du pays, aux mains du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI). L'armée russe a fait savoir qu'elle surveillerait les développements de la situation via ses satellites.

Danemark

La Conférence internationale de Copenhague appelle à la décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique

Les participants à la conférence internationale de Copenhague sur le Sahara Occidental ont appelé à la décolonisation de ce territoire occupé par le Maroc, étant le dernier cas de colonisation en Afrique.

Les conférenciers ont abordé ce mercredi les aspects juridiques du Sahara Occidental en tant que question de décolonisation et dont sa résolution passe inéluctablement par l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous les auspices de l'ONU, a rapporté l'Agence de presse sahraouie SPS, hier. Ils ont également souligné que «la présence marocaine au Sahara Occidental est une force d'occupation illégale», rappelant les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la question du Sahara Occidental. Les conférenciers ont dénoncé le pillage illicite par le Maroc des richesses naturelles du Sahara Occidental en violation du droit international, selon l'avis juridique de l'ancien sous SG aux affaires juridiques, Hans Corell, la décision de la Cour internationale de justice (1975), la décision de la Cour de justice européenne (2015) et récemment l'avis juridique de l'avocat général de la Cour européenne Melchior Wathelet, selon lequel, les accords UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche ne s'applique pas au Sahara Occidental qui «ne fait pas partie du territoire du Maroc». Ils ont également appelé au démantèlement du mur marocain de la honte qui divise le Sahara Occidental et son peuple en deux parties et menace la vie des monades et leurs cheptels en raison des millions de mines antipersonnel implantés autour du mur par les forces marocaines. Ont pris part à cette conférence organisée à l'initiative d'«Afrika contact», la plupart de la jeunesse des partis danois, des experts, des spécialistes, des person-



nalités politiques, des journalistes et des représentants d'associations et d'organisations, de la société civile des Etats-Unis, de la France, de la Finlande, de la Norvège, de la Suède, de l'Espagne et du Danemark. Les thèmes de cette conférence ont porté sur trois thèmes principaux: «La question du Sahara Occidental et le droit international, les violations des Droits de l'Homme et l'exploitation illégale des ressources naturelles, afin de placer la cause sahraouie dans la priorité de l'agenda politique des pays nordiques.» Intervenant à cette conférence, la militante sahraouie des Droits de l'Homme, Aminatou Haïdar, a abordé des pratiques marocaines qui violent les normes et conventions internationales, exposant son «expérience personnelle de la disparition forcée avec des centaines de Sahraouis dans les centres secrets du Maroc et de la situation grave des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, en particulier le groupe Gdeim Izik, le détenu politique M'Barek Daoudi et l'état de la militante sahraouie Sukaina Jadhlu.» «Les Sahraouis vivants dans les territoires occupés du Sahara Occidental vivent sous un état de siège militaire et médiatique», soulignant que «le

Maroc poursuit toujours sa politique systématique pour empêcher les observateurs étrangers, les militants et les journalistes l'accès au territoire, afin de s'enquérir des violations des Droits de l'Homme commises par le Maroc», a-t-elle ajouté. Ont pris part également, Kurt Mosgaard, ancien commandant de la Minurso au Sahara Occidental, Pedro Pinto, secrétaire général de la plateforme internationale de juristes pour le Timor oriental, Carlos Ruiz Miguel, Manuel Davis, de l'équipe d'avocats du Front Polisario auprès de la Cour de justice européenne, et David Makyin, représentant du Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les Droits de l'Homme, et Anna Brahmén, directrice du Conseil nordique des jeunes, et Eric Hagen, membre de la Western Sahara Resources Watch, et Morten Nielsen, membre de l'organisation Afrika Kontakt. Une délégation sahraouie composée d'Aminatou Haïdar, présidente du Collectif des défenseurs sahraouis des Droits de l'Homme (CODESA), Abba Malainin, représentant du Front Polisario au Danemark, Abba Haïssan, président de la commission nationale sahraouie des Droits de l'Homme et Khalihenna Mohamed Mustafa de l'Union des étudiants sahraouis (UESARIO).

Turquie

Onze députés du parti pro-kurdes arrêtés

La police turque a arrêté ce jeudi onze parlementaires du Parti démocratique des peuples (HDP, pro-kurde), dont ses deux co-présidents, Selahattin Demirtas et Figen Yuksekdag, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Deux autres députés sont visés par des mandats d'arrêts qui n'ont pu être exécutés, les parlementaires étant à l'étranger. Selahattin Demirtas et Figen Yuksekdag, qui co-dirigent le HDP, ont en revanche été arrêtés à leur domicile, à Diyarbakir, la grande ville kurde du Sud-Est turc pour le premier et à Ankara pour la

seconde. La police a également mené des perquisitions dans les locaux du HDP à Ankara. Des images diffusées par la télévision montrent des responsables du parti apostrophant la police et un journaliste de Reuters a constaté que des véhicules de police bouclaient les alentours du bâtiment. Les autorités turques reprochent aux parlementaires d'avoir refusé de témoigner dans des dossiers liés à «la propagande terroriste», ont expliqué leurs avocats. «Le HDP appelle la communauté internationale à réagir contre le coup d'Etat

que mène le régime d'Erdogan», a déclaré le HDP sur son compte Twitter. «C'est une très mauvaise nouvelle pour la Turquie. Encore une fois», a déploré sur son compte Twitter Kati Piri, rapporteur du Parlement européen sur la Turquie. Selon de nombreux Turcs, l'accès aux réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook ou au système de messagerie WhatsApp, était perturbé, sans que l'on puisse établir avec certitude un lien entre ces difficultés et les arrestations. Turbe Blocks, une organisation spécialisée dans la surveillance d'internet,

a confirmé que l'accès à Twitter et à la messagerie WhatsApp avait été bloqué dans le pays. Ankara accuse de longue date les membres du HDP d'être liés au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une organisation armée qualifiée de terroriste par la Turquie, mais également par les Etats-Unis et l'Union européenne. Avec 59 sièges, le HDP est la troisième formation politique la plus représentée au Parlement turc. Depuis juin, les députés ne sont plus protégés par l'immunité parlementaire.

Niger

Le bilan de la bagarre de Bangui s'alourdit à 20 morts

La bagarre qui a opposé mardi dernier agriculteurs et éleveurs dans le village de Bangui, région de Tahoua (centre), a fait 20 morts, selon un dernier bilan officiel rendu public ce jeudi. Ce drame né d'un conflit champêtre a fait également «plusieurs dizaines de blessés», selon un communiqué du gouvernement. Un premier bilan fourni mardi par le ministère nigérien de l'Intérieur faisait état de 18 per-

sonnes tuées et de 43 autres blessées. En outre, plusieurs maisons ont été incendiées et d'autres pillées au cours de la bagarre. Une mission conduite par le ministre d'Etat à l'Intérieur, Mohamed Bazoum, a été dépêchée sur place afin d'évaluer la situation pour une gestion adéquate. A cette douloureuse circonstance, le gouvernement a décidé qu'un deuil national de trois jours est observé depuis hier

sur l'ensemble du territoire national. De source proche du dossier, une quarantaine de personnes ont été arrêtées par la gendarmerie suite à cette bagarre. Au Niger, et particulièrement dans la zone agricole, les conflits sont très fréquents en cette période de récoltes entre les paysans qui n'ont pas encore libéré leurs champs et les éleveurs qui veulent faire profiter leurs troupeaux de la paille en abondance.

**Cambodge
PHNOM PENH,
interdit le recours
aux mères porteuses**

Le Cambodge a décidé de bannir le recours aux mères porteuses, une pratique commerciale qui s'est développée très rapidement ces derniers mois dans le pays. «La gestation pour autrui est absolument interdite», a écrit le ministère de la Santé dans une note envoyée la semaine dernière aux cliniques offrant ce type de services. Le gouvernement cambodgien, inquiet des dérives, «travaille à une loi qui permettra de protéger les femmes et les enfants pour éviter qu'ils ne deviennent l'objet de trafic», a précisé, Phon Puthborey, porte-parole du ministère des Affaires féminines. La fermeture de plusieurs cliniques en Thaïlande, mais aussi en Inde, qui vient de demander aux établissements de ne plus prendre de clients étrangers, a dopé la demande au Cambodge, relèvent des observateurs.

**Syrie
Début à Alep
d'une nouvelle
trêve humanitaire
décrétée par Moscou**

Une nouvelle pause humanitaire de dix heures décrétée par la Russie, est entrée en vigueur, hier matin à Alep, après l'échec d'une première trêve similaire, ont rapporté des médias. Une première trêve «humanitaire» unilatérale de trois jours mise en place à Alep par les armées russe et syrienne, qui prévoyait l'arrêt de tous les tirs dans la ville, a expiré le 22 octobre sans avoir permis l'évacuation de civils et de blessés ni le retrait des combattants des quartiers Est d'Alep, aux mains de la rébellion armée. Huit couloirs humanitaires créés à ces fins sont restés quasiment déserts. L'ONU avait réagi à l'annonce russe en affirmant que «les opérations humanitaires ne pouvaient pas être subordonnées à des initiatives politiques ou militaires». Le chef de la diplomatie allemande, Frank-Walter Steinmeier, a jugé que cette pause était «loin d'être suffisante». La Russie a stoppé toutes ses frappes aériennes sur les quartiers Est-d'Alep depuis le 18 octobre. La trêve intervient alors que les rebelles armés ont lancé le 28 octobre une vaste offensive sur le côté ouest d'Alep. Plus de 250 000 personnes vivent dans des quartiers d'Alep, privées d'aide humanitaire depuis juillet et menacées de pénurie alimentaire, selon l'ONU.

**Mali
Le Conseil de sécurité condamne les
violations répétées du cessez-le-feu qui
menacent la viabilité de l'accord de paix**

Le Conseil de sécurité a condamné ce jeudi les violations répétées du cessez-le-feu par les groupes armés des coalitions. Plateforme et Coordination ces derniers mois à Kidal et dans ses environs, dans le Nord du Mali.

«**C**es violations menacent la viabilité de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali», s'inquiète le Conseil dans une déclaration publiée par sa présidence. Il exhorte les groupes armés signataires à cesser les hostilités, à adhérer strictement aux modalités du cessez-le-feu et à reprendre le dialogue «sans plus tard» en vue de l'application de l'accord.

Le Conseil se déclare, en outre, disposé à envisager des sanctions ciblées contre ceux qui compromettent la mise en œuvre de l'accord, reprennent les hostilités ou violent le cessez-le-feu. «Vivement inquiet» des délais persistants dans la mise en

œuvre dudit accord, le Conseil de sécurité exhorte le gouvernement malien et les groupes armés des coalitions Plateforme et Coordination à prendre «de toute urgence» des mesures concrètes pour y remédier.

Ils devront, notamment déployer des patrouilles de sécurité conjointes, œuvrer à l'établissement des administrations intérimaires dans le Nord du Mali et mettre en place des commissions en vue du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants. Le Conseil exhorte également le gouvernement malien à collaborer avec le secrétaire général afin d'établir des critères concrets pour évaluer les progrès accomplis par les parties maliennes en vue de la mise en œuvre pleine et effective de l'Accord.

Le Conseil demande aux partenaires internationaux du Mali d'appuyer la mise en œuvre de l'accord, avant de les encourager à accroître leur aide pour accélérer le redéploiement dans le Nord du pays des forces de défense et de sécurité maliennes, une fois celles-ci «réformées et reconstituées».



Les membres du Conseil se disent inquiets de l'expansion des activités terroristes et criminelles dans l'ensemble du Mali et de l'intensification des violences intercommunautaires dans le Centre du pays. Enfin, constatant «des lacunes notables» au sein de la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le Conseil exhorte les Etats Membres à lui fournir des capacités suffisantes, notamment des «moyens relatifs à l'aviation et aux transports».

**Soudan
La MINUAD se félicite d'une cessation
des hostilités de six mois**



La Mission de l'Union africaine et des Nations unies au Darfour (MINUAD) s'est félicitée de la cessation unilatérale des hostilités de six mois annoncée par l'armée de libération du Soudan - Minni Minnawi et par le Mouvement pour la justice et l'égalité - Gibril. La Mission a appelé «Abdul Wahid El Nur, le chef de l'armée de libération du Soudan - Abdul Wahid à faire une annonce similaire.» «Chaque partie au conflit a fait des gestes pour indiquer sa volonté de s'engager dans la paix», a dit le représentant spécial conjoint pour le Darfour et chef de la MINUAD, Martin Uhomoibhi, dans un communiqué de presse publié ce jeudi. «Maintenant c'est au tour de El Nur de faire un geste similaire.» La MINUAD a salué l'annonce faite antérieurement par le prési-

dent soudanais, Omar El Béchir d'une cessation unilatérale des hostilités jusqu'à la fin de cette année. Les annonces de l'armée de libération du Soudan - Minni Minnawi et du Mouvement pour la justice et l'égalité - Gibril sont entrées en vigueur le 31 octobre. La MINUAD espère que ces gestes, tels que la cessation des hostilités, encouragent toutes les parties au conflit à s'engager envers une solution négociée, y compris à travers la signature d'un document de cessation des hostilités présenté aux parties par le groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et conformément à l'accord de feuille de route. M. Uhomoibhi a souligné que la Mission continuerait à s'efforcer de protéger les civils au Darfour et à créer un environnement propice à une paix durable dans la région.

**Nigeria
Les actes de vandalisme sur les oléoducs
enregistrent une baisse de 28% depuis août**

Les actes de vandalisme sur les oléoducs au Nigeria ont enregistré une baisse de 28,94% depuis le mois d'août suite à l'intervention du gouvernement pour mettre fin aux attaques contre des installations pétrolières dans la région du Delta du Niger. Dans un communiqué publié sur le site Internet de la compagnie publique, Nigerian National Petroleum Corporation, il est indiqué que le

nombre d'incidents de vandalisme sur oléoducs avait baissé depuis août par rapport à son niveau de 311 incidents au mois de juillet. Le gouvernement nigérian discute actuellement avec les parties prenantes de la région du Delta du Niger pour poursuivre les négociations sur un accord de paix avec des rebelles qui tentent d'entraver la production pétrolière dans cette région du pays.

La dernière réunion en date, présidée par le Président Muhammadu Buhari, s'est ouverte lundi sur une déclaration des dirigeants de la région du Delta du Niger, annonçant leur souhait d'une «paix durable». Les actes de vandalisme dans la région ont entraîné une baisse de la production pétrolière, une des principales ressources de l'économie nigériane.

Histoire

Les déserteurs de l'armée coloniale, noyau de la lutte armée dans la région de Ghardaïa

La désertion en avril 1957 d'un groupe de soldats d'origine algérienne, avec arme et bagage, de la caserne coloniale «du 2^e Bureau», dans la vallée du M'zab, devenue actuellement l'hôtel «Rostomide», marquera à jamais l'histoire de la guerre de Libération nationale et de la région.

Ils étaient sept déserteurs, a indiqué le moudjahid Bousmaha Ali, un des acteurs de cette désertion et responsable de l'association des condamnés à mort de Ghardaïa. Il s'agit de Abderrahmane Bahbah, tombé au champ d'honneur en 1958 près de Daya Ben Dahoua (Ghardaïa) dans un accrochage avec les forces coloniales. Sila Mohamed, tombé également au champ d'honneur dans la région d'El Bayadh en 1959, Ben Sebgag Ahmed, vivant actuellement à Djanet (Illizi), Moulay Ahmed vivant actuellement à Ouargla, Messaoud Cheikh, décédé après l'indépendance, Tayeb Boukhachba vivant actuellement à El Menéa (Ghardaïa) et Ali Bousmaha, comme en témoignent des documents. Cette désertion représente une action visant à montrer aux forces coloniales que la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954 était une épopée reflétant la symbiose entre le Front de libération national (FLN) et le peuple algérien dans la lutte pour l'indépendance, a fait savoir A. Bousmaha. Parmi les sept déserteurs qui ont rejoint le maquis dans la zone des Aurès, El Bayadh ou le mont de Boukhil, deux (Ali Bousmaha et Tayeb Boukhachba) qui ont été arrêtés le 25 juillet 1960 armés à la main après un accrochage avec l'armée française à Ghardaïa, ont été condamnés à la peine de mort avant d'échapper à la guillotine grâce à l'indépendance de l'Algérie. Tous les acteurs de la révolution affirment que l'oasis de Ghardaïa a été choisie par leurs soins comme un lieu de replie, de ravitaillement et d'approvisionnement en vivres et armes pour de nombreux maquisards des massifs du Jebel Amour, de Brezina et El Bayadh, a expliqué un moudjahid de la région.

Une opération réglée comme une montre suisse

Dans les entrelacs des ruelles de Ghardaïa au cœur du quartier de Theniet El Makhzen,

Ammi Ali, septuagénaire, un des déserteurs, connu de tous raconte pendant des heures, l'étrange destin qui fut le sien et celui de ses compagnons d'armes tous natifs de Ouargla. «On nous a affecté à la caserne de Ghardaïa où notre tâche se limitait, sous l'autorité de l'armée coloniale française à la sentinelle, les rondes et les travaux harassant de manutention tout en fournissant des informations et du matériel au noyau de l'organisation du FLN dirigé par Mohamed Djeghaba», a-t-il souligné. «Nous renseignions sur les opérations et déplacement de l'armée coloniale française dans le Sud et nous ravitaillions également en munitions qui, une fois stockées ces munitions sont envoyées vers les zones de combat situées dans les Aurès et El Gaâda dans la région d'Aflou», a précisé Ammi Ali, toute en notant que la désertion a été retardée sur ordre des responsables de la révolution pour motif de travail précieux que nous fournissons en matière de renseignement. «Avec une synchronisation des plus déconcertantes et une maturité politique à point, nous avons décidé de passer à l'action le premier jour de Ramadhan d'avril 1957», a-t-il détaillé. «Tout était minutieusement préparé, on s'est entendu de prendre le plus grand nombre d'armes et de munition juste après la rupture du jeté, de mettre aux arrêts les soldats français en fraction et de coupé l'électricité et les fils de téléphone avant d'embarquer sur un camion appartenant à Amor Benkhelifa dit Beladjal à destination de Metlili en passant par Beni Izguen», précisent les nombreux témoignages recueillis auprès des moudjahidine de Ghardaïa. A l'aube du deuxième jour de Ramadhan (avril 1957), les soldats français soutenus par des hélicoptères ont infesté la région du M'zab et de Metlili. Une chasse à l'homme est déclenchée. La recherche des déserteurs cachés dans des sites aménagés situés dans la Chebka de Metlili où le premier contingent de moudjahidine de la région a pris naissance avant de rejoindre les zones d'El Bayadh et les Aurès, avait alors commencé. En réplique à cet acte, de violentes répressions contre la population locale civile ont été effectuées par l'armée française et plusieurs unités militaires ont été appelées au renfort, a souligné Mohamed Djebrit, ancien responsable de l'Organisation nationale des moudjahidine de Ghardaïa.

Création de plusieurs réseaux de soutien

Cette désertion a engendré un impact extraordinaire et une prise de conscience chez les habitants de la région, ainsi qu'une maturation politique pour la propagation de la révolution sur l'ensemble du



territoire national, a-t-il indiqué. De son côté, le moudjahid Omar Benkhelifa, a indiqué que l'engagement de la population dans la lutte qui a abouti, notamment au renforcement des rangs de l'ALN, a nécessité de nombreux sacrifices tant sur le plan de l'approvisionnement en munitions, en armes et alimentation, qu'en ressources humaines. L'épopée de ces déserteurs algériens enrôlés dans l'armée française à Ghardaïa a permis d'explicitier l'engagement indéfectible et irrévocable de l'ensemble des Algériens à la cause nationale. Parmi les cinq déserteurs, deux ont été arrêtés avec armes à la main après un accrochage avec l'armée française à Ghardaïa, pré-

senté devant la juridiction militaire, ils ont été condamnés à la peine de mort en 1960 avant d'échapper à la guillotine grâce à l'indépendance de l'Algérie. Plusieurs réseaux de soutien en armement, munitions et autre ravitaillement ont été créés dans les régions d'El Guerrara, Berriane, Mlika, El Ateuf, Metlili, ainsi qu'à Mansourah par des patriotes locaux pour permettre aux moudjahidine des fronts Est et Ouest de s'approvisionner grâce aux guides des caravanes chamelières qui connaissent les pistes sécurisées dans le désert et grand Erg, ont soutenu des moudjahidine locaux.

Hadj M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE, DE LE POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER « RAHMOUNI DJILLALI »

NIF: 408016000016049001103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, l'Établissement Public Hospitalier "Rahmouni Djillali" informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2016 publié dans les quotidiens : « L'Echo d'Algérie » en date du 27/09/2016 et « الموعد اليومي » en date du 28/09/2016, ayant pour objet Fourniture de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières suivant les critères de choix contenus dans le cahier de charges, les résultats sont comme suit :

N°	Lot	Soumissionnaire	Note technique	Note financière	Total	Montant En TTC	Obs
01	REACTIFS POUR TECHNIQUE MANUELLE	SARL CYPRESS ALGERIE	70	30	100	3.267.242,61 DA	Mieux-disant
02	PACK DE REACTIF DU GAZ DU SANG (POUR AUTOMATE DE MARQUE/ PHOX PLUS/C)	SARL ICOSIUM PREVOYANCE MEDICAL	70	30	100	5.104.113,30 DA	Offre retenue
03	PANSEMENTS	SARL SANTE TECH	62	30	92	2.532.006,95 DA	Mieux-disant
04	CONSOMMABLE STANDARD ET SPECIFIQUE	SARL PROVIDENCE	65	30	95	11.888.375,85 DA	Offre retenue
05	CONSOMMABLE DU LABORATOIRE	EURL BIOLATEX	60	30	90	565.329,96 DA	Offre retenue
06	ABORS CHIRURGICAUX (NON TISSE)	SARL STERICLEAN	67	30	97	771.030,00 DA	Mieux-disant
07	SUTURES MECANIQUES	SARL ICOSIUM PREVOYANCE MEDICAL	70	30	100	2.899.985,40 DA	Offre retenue
08	PLAQUES D'EVENTRATION ET BARQUETTES DE CLIPS	SARL IMC	70	30	100	14.694.453,51 DA	Offre retenue

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Aussi, l'établissement public hospitalier "Rahmouni Djillali" invite les autres soumissionnaires intéressés, à se rapprocher de ses services ; au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché ; à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 05/11/2016 - Anep : 433 244

Agriculture
Toutes les terres détournées seront récupérées

Il en fait un point d'honneur et veillera personnellement à ce que cela se fasse. Il, c'est le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Dans un entretien accordé à notre confrère arabophone, Abdeslam Chelghoum a été tranchant. Toutes les terres sans exception, publiques ou privées, seront récupérées, y compris celles qui ont été pillées et détournées de leur vocation. Et les auteurs de ce pillage seront punis, selon la loi, cela quelles que soient leurs statuts ou fonction.» Il précisera également que mêmes les terres en, jachère, qui représentent 40% de terres non exploitées, seront récupérées. Pour donner plus de forces à ses propos, le successeur de Ferroukhi s'est appuyé sur la Constitution amendée qui stipule en son article 17 bis que «l'Etat protège les terres agricoles».

Sur un autre registre, le ministre a annoncé que les surfaces agricoles productives passeront de 8,5 millions d'hectares présentement à 9 millions d'hectares à l'horizon 2019, avec l'insistance sur la mécanisation du secteur pour pallier au manque de main d'œuvre. Pour A. Chelghoum qui tient à la préservation des terres fertiles, la règle 49/51 restera de mise. «Les partenaires étrangers n'ont qu'à s'y conformer en s'associant avec des investisseurs locaux.» Le premier responsable du département agricole s'est étalé sur l'organisation des filières à travers la création d'autres offices interprofessionnels aux fins de développer encore plus le secteur et augmenter la production des céréales, du lait, etc.

F.A.

Sudoku N° 1326

	2		6		8		7	
6	8						1	5
		7		1		3		
8	6						5	1
7								9
		5	4		6	8		
			2	4	9			
2	4						9	3
1								8

Codes N° 1321

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
								P		G		F
14	15	16	17	18	19	20						
D		O	B	X	V							

Vents réguliers

7	8	3	5	8	5		9	10	3	6	1	11	5
	1	6	6	1	6	6	3	12		5	2	1	12
13		1	7	9		1	6	3	1	2	3	5	
3	8	8	5	5	2	2	5		12	1	4	14	1
2	5	15		6	1	3		14	1	11	5		15
16	10	6	14		14	5	6	1	8	3	6	16	5
5	7		17	18	5	8	5	8		12		5	19
8	3	13	2	5		5	8	3	11	5	1	12	7
	2	17	10	8	15		20	5	3	2	2	5	8
13	3	2	16	6		6	3	5	14	2	5		5
17	6		18		18	1	14	6		5		14	5
8	5	7	3	14	10	2	5		1	6	9	5	
10		5	15	3	7	5		1	3		6	9	1
16	1	8	5	5	6		1	12	5	16	3	5	6

Une fable de Jean de La Fontaine

2	5		7	17	8	8	5	12	7		5	7
2	1		8	3	20	3	5	8	5			

Pêle-mêle N° 1326

ATTELLE	LACTEE	E P P A R A V D
COPIER	LARGUEE	E D U N I A T E
COUPER	ORAISON	E E E T C A L C
DECOUPE	PUTRIDE	R M U C R L L O
DEMENT	REFRAIN	F E I G E I E U
EDILE	TERRIL	R N F T R C D P
ETAIN	VACANCE	E T T R N A I E
FRELON	VACCINE	L A E A A I L R
FUMANT	VARAPPE	O T C O P I E R
INTIME		N A F U M A N T
		V O R A I S O N

R E G A G N A L	AMERRIR	LEGUEE
D A M E R R I R	BARRI	MASSEE
R E L O V R U S	BUTTE	NAGEUSE
S E L L E R O T	DAMER	RALLYE
E S F S Y L H G	FANER	REFAIRE
L S N A D E E N	GANSER	SELLER
E A U E I N I	GEINDRE	SOLDEUR
G M U E N R N D	HENNE	SURVOLE
U R R D G R E L	HOLDING	THEIERE
E E R E N A F O	LANGAGE	
E E T T U B N H		

Mots fléchés N° 1326

ÉTONNANTES	NOMMAS	ENLEVA	ÉRODER	FAIS DU PROPRE	BISTROT	VOITURE À
NATURISTES	ÉNONCERAS		ÉTENDU, AUGMENTÉ		QUI EST GRANDE OUVERTE	COMPTEUR
				JOUE (S')		
				ASSAISONNÉE UN PEU PLUS		
SE FEND LA PIPE		SONNERA LE TOCSIN				
ATOMISEUR		HOMME DES NEIGES				
			OS DES POISSONS			CHANGE L'AIR DE LA MAISON
PERSONNE ENNUYEUSE				DIRECTION DE PAU	PARESSEUX	
ARTICLE COMMUN					NOURRISANTES	
	COMME	ORGANE DE PLANTE				DÉSUNIR
	ENROBE DE PANURE			À EUX I		
EMBELLIT	MAISON D'INDIEN			CERVEAU		
		RICHES	CONTRÔLÉE PAR TEST			
PAYS DE LA BOTTE	PROPULSÉE				PIÈTRE ÉCOLE	SE DÉLECTER (SE)
ACCROCHER LA BÊTE						
			PRÉNOM FÉMININ	NICHA		
				STATIQUES		
VIVEZ, RESPIREZ		FAIRE UNE TEINTURE				
IL SERT À APPELER		TRÉPASSÉ				
	MÈCHE QUI SE DRESSE		ÉTENDUE BLANCHE EN HIVER			
	RAYURE					
VÊTEMENT ÉCOSSAIS	VARIÉTÉ D'ARBRE			DÉPARTEMENT DE ST-TROPEZ		
CONÇOIT EN ESPRIT						
		DIEU QUI CHAUFFE	MATÉRIEL PALPABLE			MISES EN TERRE
		PAS CUITS	SU FAIRE			
MOT POLI				POSSÉSSIF POUR ELLE		
METTRE À SEC			PLATINE DU LABORATOIRE	BRUIT DE LA BOUCHE		
			ACCROCHE			
		SENTIR MAUVAIS		ÎLE DE L'ATLANTIQUE		
		SILLON DE CHEVELURE		FRAPPA		
CONIFÈRE À POMMES	RIVIÈRE À CHARTRES		SIMPLET		TÂCHE DE FACTEUR	
	CAUSÉ UN DOMMAGE		TEL UN VIN PAS MOELLEUX			
		MARQUE DE PRIVATION		AUSCULTE		
		D'ELLE		NOTE QUI SUIT RÉ		
SANS LES DESSOUS					PRAIRIE, PÂTURAGE	
SIMULACRE		DE MÊME				
				METTAIS DU CIRAGE		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
RECUSE AMINCIE	FAIT	415 892
EN GUISSE	AT	289 367
RATRAILLÉ	RENTRE	736 415
INACRÉ	CO	892 736
ANET FUMANTE	ENTRE	289 367
FINES BOUCS	PI	543 926
RAI EXCES	ENTRE	897 541
IMÉCÉDITÉS	ENTRE	162 783
OPÉRABLE	ENTRE	974 138
VOIL LARGÉ	ENTRE	658 279
ARRANGÉ	ENTRE	321 654
SEPTENTRIONAUX	ENTRE	978 321
HI ANACROUSE	ENTRE	549 549
ACONITINE	ENTRE	892 736
RECUSE AMINCIE	ENTRE	415 892

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sécurité de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

09h00 : Bonjour d'Algérie
11h00 : La semaine Eco
12h00 : Journal télévisé en français
12h25 : Taouame El rouh
14h00 : Souffrances d'une femme
15h00 : L'Equitation
18h00 : Journal télévisé en amazigh
18h25 : Algérie, génies des lieux

19h00 : Journal télévisé en français
19h25 : Santé mag (la grippe)
20h00 : Journal télévisé en arabe
20h45 : Imzed «2^e ptie»
21h30 : Studio live
23h00 : Chouhada'e El dhakira
00h00 : Football «DRBT/MCA» différé



TF1

20h50 : Nos chers voisins



Problèmes de famille ou d'éducation, justice, religion, politique : la vie des voisins rebondit sur les sujets de société de manière drôle, cocasse ou touchante.

france 2

21h : Les années bonheur

Nostalgie et bonne humeur sont au programme de cette soirée orchestrée par Patrick Sébastien, avec la participation de Fabien Lecœur, Elodie Gossuin, Willy Rovelli et Gérald Dahan. Ensemble, ils reçoivent de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes. Les petits chanteurs de Kids United, groupe créé à l'initiative de l'Unicef, interprètent leurs chansons célébrant l'amour et la paix. Sont également présents Chris Anderson, Zaz, Alvaro Soler, Serge Lama, Las Ketchup, Calypso Rose, Daniel Guichard, Tal, François Feldman & Joniece Jamison, Precious Wilson, Sheila, Soprano, Ishtar, Philippe Cataldo, Gibson Brothers et Hélène. Elie Semoun, Michaël Gregorio et Noëlle Perna assurent, quant à eux, la partie humoristique de l'émission.



france 3

20h25 : Zorro



A la demande de son père, don Diego de la Vega quitte l'Espagne, où il faisait ses études, pour rentrer en Californie. Le pays est sous l'autorité du cruel capitaine Monastorio. Aussi, avec la complicité de son fidèle serviteur Bernardo, don Diego décide-t-il de se transformer en Zorro pour rétablir la justice...

20h45 : Echappées belles

Pour cette nouvelle formule qui met en avant des destinations «week-end», le présentateur part dans le pays de Savoie avec Stéphane Thebaut. Raphaël a choisi Annecy, surnommée «la Venise des Alpes», comme point d'ancrage, bien décidé à profiter de ses atouts: le lac bien sûr, mais également les massifs montagneux alentour. Reportages : le lac d'Annecy, le joyau de la Haute-Savoie. Une qualité de vie au top. Le paradis de la faune sauvage. La vie d'une station de ski en été. Les lacs d'altitude. L'Eldorado des sports extrêmes.



arte

22h35 : Ces microbes qui nous gouvernent

Si c'est bien aux microbes que l'on doit les innombrables morts de la peste, de la typhoïde ou de la tuberculose, seul 1% de ceux que l'on connaît est facteur de maladies. Chez l'homme, on compte dix fois plus de microbes que de cellules. Sans eux, l'alimentation, le système immunitaire et même la reproduction ne pourraient pas fonctionner normalement. De Nashville à Tokyo en passant par Paris et Amsterdam, de nombreux chercheurs étudient l'importance des bactéries pour le règne du vivant. Leurs hypothèses, qui font des bactéries la raison première de l'évolution du vivant et de la séparation des espèces, pourraient provoquer une révolution scientifique.



6

21h : NCIS / Nouvelle-Orléans

Un quartier-maître dans la Navy décède au cours d'une opération de plongée. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un meurtre. Alors que l'enquête démarre, Brody a la surprise de voir arriver l'agent John Russo, de la sécurité intérieure, qu'elle a récemment rencontré à Washington, quand elle enquêtait sur le général Matthews. Il lui apprend qu'il est chargé d'installer une antenne à La Nouvelle-Orléans.



CANAL+

20h55 : Code Momentum



En Afrique du Sud, Alex Farraday participe à un braquage de banque, dont le butin est un coffre de diamants. La jeune femme, démasquée pendant l'opération, se cache ensuite avec Kevin, un de ses complices. Mais celui-ci est éliminé par l'impitoyable monsieur

Washington, employé par un influent sénateur, à la recherche des diamants et d'une clef électronique qui les accompagnait. Alex, elle, parvient in extremis à prendre la fuite.

23h : Touche pas à mon sport !

Entourée de quelques chroniqueurs de l'équipe, qui compte Gilles Verdez, Jacques Vendroux, Dominique Grimault, Francesca Antoniotti, Ludivine Sagna, Marie Portolano, Henri Leconte, Cléo Pajczer, Raymond Aabou, Brahim Asloum et Thibaud Vézirian, l'animatrice propose un tour d'horizon de l'actualité sportive de la semaine. Estelle Denis et ses invités analysent et décryptent, notamment les premiers matchs de la 12^e journée de Ligue 1, avec un focus sur Lyon qui recevait Bastia, au Parc OL. Les joueurs de Bruno Genesio devaient s'imposer pour éviter au club rhodanien de sombrer dans la crise. Retour également sur Montpellier/Marseille, Monaco/Nancy, Angers/Lille, Bordeaux/Lorient, Dijon/Guingamp, et Nantes/Toulouse.





Confédération africaine des sports sourds L'Algérien Mohamed Madoun élu président

L'Algérien Mohamed Madoun a été élu président de la Confédération africaine des sports sourds (CADS), pour un mandat olympique de quatre années (2016-2020), lors de l'assemblée générale électorale tenue fin octobre à Johannesburg en Afrique du Sud, a-t-on appris auprès de l'intéressé.

Madoun, également président de la Fédération algérienne des sports pour sourds (FASS), a été plébiscité à la majorité écrasante, obtenant onze voix sur les douze exprimées contre une pour l'autre candidat, le Camérounais Jean Pierre Valery Pemha. Douze pays sur les 22 affiliés au Comité international des sports sourds (CISS) ont participé à l'Assemblée générale électorale (AGE) de la CADS. Il s'agit de : l'Afrique du Sud (pays hôte), l'Algérie, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, la Gambie, Maurice, le Mali, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe. Le Libéria, la Namibie et le Mozambique dont le dossier d'affiliation pour 2017 est en cours, ont assisté à l'AGE à titre d'observateurs. Seul les pays affiliés à la CADS avaient le droit au vote à raison d'une voix par pays. «Etre élu président de la CADS est, à la fois, une joie et une fierté pour moi et mon pays. La confiance placée en moi par les représentants des pays membres de l'instance africaine m'honore et constitue en même temps une grande responsabilité, car le chantier qui nous attend est très important d'autant plus que depuis décembre, la CADS est sans bureau



exécutif après la dissolution de ce dernier par le Comité international des sports sourds (CISS) pour la non tenue de l'Assemblée générale ordinaire et électorale, depuis 2006», a déclaré Madoun. Outre, le président Madoun, le nouveau bureau exécutif de la Confédération africaine des sports sourds (CADS) est composé d'un vice-président, Lamin M. Ceasay (Gambie) et des membres, Shirley Keoagile (Botswana), Alemayehu Teferi (Ethiopie), Keïta Nouhoum (Mali), Julius Maxajwe (Afrique du Sud) et un poste vacant réservé à une femme. L'AGE de la CADS a été tenue sous l'égide du Comité international des sports des sourds (CISS) dont le siège social se trouve à la maison des Fédérations à Lausanne et supervisé par Dmitry Rebrov (directeur exécutif du CISS) et David Lanesman (vice-président chargé du

«Youth sport»). En marge de l'AGE, un séminaire de deux jours a été organisé (27-28 octobre 2016), sur le thème «Leadership», et divers thèmes et sujets ont été débattus en plénière concernant la future configuration de l'Afrique, les problèmes rencontrés par les pays dans le développement du sport, entre autres. La rencontre en plénière a permis de dégager trois ateliers qui avaient chacun, à la charge, de débattre sur les trois thèmes retenus: «Gouvernance», «Ressources financières et Sponsoring» et thème sur le «Développement» qui a été abordé par le président de la Fédération algérienne Madoun. A l'issue de ces groupements, les responsables de chaque groupe ont présenté des propositions et des recommandations, suivies d'un débat par thème, puis d'une approbation par l'assemblée en plénière.

Tour du Faso (7^e étape) de cyclisme Deuxième place pour Abderrahmane Hamza



Le cycliste algérien, Abderrahmane Hamza, a terminé deuxième de la 7^e étape du Tour international du Burkina Faso, courue ce jeudi entre les villes de Bobo Dioulasso et Banfora sur une distance de 85 km. Cette 7^e manche du Tour du Faso s'est disputée au sprint où le dernier mot est revenu à l'Erythréen Meron Abraha (2:00:10), Abderrahmane Hamza (GSP) pointe à la deuxième place alors que l'Ivoirien Isiaka Cissé complète le podium. C'est la troisième victoire d'un coureur de l'Erythrée dans cette 29^e édition du Tour du Faso après Araya Dawit (1^{er} étape) et Zemenfes Solomon (3^e étape). De son côté, l'autre Algérien, Nassim Saïdi, s'est adjugé la 5^e place. Le sociétaire de

l'équipe marocaine d'Al Marakeb Pro Cycling Team termine avec 34 secondes de retard sur le trio de tête. Il parvient tout de même à conserver son maillot vert du vainqueur au point (128 pts). Pas de changement en revanche au classement général de la compétition. Le Tour est toujours dominé par le Burkinabais Harouna Ilboudo, suivi du Français Vincent Graczy et l'Erythréen Kibrom Mehari. Le premier algérien est Khaled Abdelenbi qui pointe à la 9^e place avec un retard d'une minute et 53 secondes du leader.

La 8^e étape, prévue hier, se déroulera entre Bobo et Dédougou sur un parcours long de 170 km.

Super Division A (messieurs) d'handball Le coup d'envoi de la nouvelle saison reporté d'une semaine

Prévu ce week-end, le lancement de la saison 2016/2017 du Championnat national de basketball, Super Division A (seniors messieurs) a été reporté à la semaine prochaine, a annoncé ce jeudi la Fédération algérienne de basketball (FABB). «En raison du retard enregistré dans la reprise des activités des associations et dans la transmission des dossiers d'engagement, affiliation et licences ainsi que les différents entretiens ayant eu lieu entre les deux parties. La FABB soucieuse de la situation qui prévaut et partant sur la base de toutes ces données a pris la décision de reporter le démarrage du Championnat national SD/A, prévu initialement pour le 4 et 5 novembre, pour

le reprogrammer officiellement les 17 et 18 novembre 2016», a indiqué le communiqué de la FABB. A noté que pour cette saison, la Super Division «A» va passer de 14 à 16 équipes, qui seront réparties en deux poules 8, selon la nouvelle formule de compétition adoptée par le bureau fédéral.

Composition des poules :

Poule 1 : COBB Oran, PS El Eulma, NA Hussein-Dey, CSC Gué-de-Constantine, WA Boufarik, IR Bordj Bou-Arréridj, GS Pétroliers, OMS Miliana.
Poule 2 : O. Batna, CSMB Ouargla, USM Blida, AB Skikda, NB Staouéli, RC Constantine, US Sétif, CRB Dar Beïda.



Spécial Olympics L'Algérie présente aux réunions régionales du Spécial Olympics international au Caire

L'Algérie participe aux travaux des réunions du Conseil consultatif régional du spécial Olympics international (Nord Afrique/Moyen Orient) qui ont débuté, hier au Caire, en présence de douze pays arabes et des invités d'honneur. L'Algérie est représentée lors de ses travaux de quatre jours, par le directeur technique national du Spécial Olympics algérien, Mohamed Hachefa. Outre, le représentant algérien, les réunions, présidées par l'Egyptien Aymen Abdelwahab, président exécutif du spécial Olympics international, seront rehaussées, entre autres, par la participation des membres du Conseil consultatif et des représentants des pays membres, à l'image de : Fayçal Ben Tourki Al Saïd (président du spécial Olympics d'Oman), du Dr Ali Chahine (directeur technique du spécial Olympics de Jordanie), Maher Al Djadid (président du spécial Olympics saoudien), Mohamed El Maâtouk (directeur technique du Bahreïn), Merouane El Wachahi (Palestine), Mohamed Talal Bernia (Syrie). En marge des travaux des réunions du Conseil consultatif régional du spécial Olympics international (Nord Afrique/Moyen Orient), des activités récréatives et sportives sont inscrites au programme général et concernent spécialement la tranche d'âge entre 2 ans et demi et 7 ans, en plus du séminaire régional destiné aux familles des jeunes athlètes. Ce séminaire ouvert aux éducateurs et éducatrices des pays membres du spécial Olympics Nord Afrique/Moyen Orient enregistre la participation de : Hamida Bouseksous et Salim Mouici (Algérie), Khadidja Azgour (Maroc), Mounira Tamouldi (Syrie), Dana Bent Abdelaziz Bessis (Tunisie), Seïf Saïd Al Amiri (Emirats arabes unis), Tarek Enadjar et Mohamed sourour (Egypte). Plusieurs points seront abordés lors des réunions du Conseil consultatif régional du spécial Olympics international (Nord Afrique/Moyen Orient) et concerneront spécialement, la participation des pays de la région aux prochains Jeux mondiaux d'hier qui devront avoir lieu du 14 au 25 mars 2017 en Autriche. Pour sa part, Madjed Al Oussaimi (membre du Conseil des Jeux mondiaux d'été) abordera la feuille de route des jeux prévus en 2019 ainsi que des festivités programmées pour les Oscars du spécial Olympics, le 20 juillet 2018 à Chicago sur le stade qui a vu l'organisation des premiers Jeux mondiaux du spécial Olympics en 1968.

West Ham Feghouli : «Ce qu'on a accompli n'avait jamais été fait avant»

Sofiane Feghouli a livré un grand entretien au mensuel français «SoFoot». Sans concessions, l'international algérien a parlé, notamment, de son parcours et de son expérience en équipe nationale.

Il est tout d'abord revenu sur la Coupe du Monde 2014 qu'il a disputé au Brésil. Ainsi, concernant cette compétition il déclare : «C'était la Coupe du Monde à ne pas manquer. Quand j'ai mis le pied sur le tarmac à l'aéroport, j'avais les grands yeux. Tu comprends très vite que les choses sérieuses commencent. On a même vu des coiffeurs algériens au Brésil ! On voyait des drapeaux algériens. De toute façon, que tu sois en Ukraine ou en Thaïlande ou au Brésil, ils sont partout ... ». A propos de cette ferveur, Feghouli reconnaît que quelque fois elle peut être. «Je me souviens avoir été déçu au Stade du 5-Juillet, à Alger, pour un amical contre le Sénégal. On avait été sifflés au bout de vingt minutes. J'en avais parlé avec Cheikhou Kouyaté, capitaine du Sénégal. Même lui avait été choqué». Feghouli reconnaît que le groupe au Brésil s'est nourri d'une motivation inédite. «On en avait marre des footballeurs d'il y a vingt-trente ans qui nous cassaient du sucre sur le dos en Algérie. Aucun d'eux n'a fait la carrière de 90% des sélectionnés d'aujourd'hui, binationaux compris. On a eu envie de fermer des bouches. On s'est dit : Les gars, on est talentueux, on a la dalle, on va aller à la Coupe du Monde et on va tout arracher. Pour le premier match contre la Belgique, on mène 1-0 à la 70', et les consignes sont ultra défensives ! «On défendait à deux contre un : j'étais quasi latéral droit et Riyad Mahrez latéral gauche ! On perd 2-1. En général, quand tu perds le premier match, c'est mal barré». Concernant sa prétendue demande de titulariser Brahimi contre la Corée du Sud, Sofiane Feghouli dément :



«C'est une légende, Vahid m'aurait envoyé dans le buisson, sinon avant le match, il y avait une de ces tensions... On était au bord des larmes : c'est la Coupe du Monde, un rêve pour tous. Et on gagne avec un football magnifique, 4-2. Ensuite on joue la Russie de Capello. La qualif' ou la porte. L'arrière-gauche russe monte, centre et but. On n'avait jamais fait autant d'efforts pour égaliser et se qualifier pour des huitièmes historiques. Ce qu'on a accompli n'avait jamais été fait avant, et ne le sera peut-être plus jamais. Après on ne passe pas loin de la victoire contre l'Allemagne ...» Revenant sur ses premiers contacts avec l'EN, l'ailier de West Ham indique : «J'étais flatté que Saâdane pense à moi en 2010, mais je sortais d'une saison blanche avec Grenoble, à cause d'une blessure au genou. Je n'avais pas pris part aux qualifications en 2009 et je ne me voyais pas prendre la place de quelqu'un.» Un an plus tard, Feghouli rejoint l'EN et entraîne avec lui plusieurs binationaux. «A cette période, j'aurais pu prétendre à l'équipe de France A. Didier Deschamps avait dit à mon entourage : «Si Sofiane avait patienté je l'aurais pris». Mais mon cœur pensait Algérie. Quand j'étais petit, j'avais le mon maillot

de l'Algérie, même s'ils ne gagnaient pas un match (...) J'étais le premier à cette époque à venir en équipe d'Algérie. Après d'autres sont arrivés. Beaucoup de binationaux se sont dit : Si lui y est allé, alors j'y vais ! Des jeunes me l'ont dit : Quand tu y es allé, ça nous a motivés pour faire pareil. Aujourd'hui, l'Algérie est une nation de football respectée. Ça n'avait jamais été le cas, sauf dans les années 80». Enfin invité à expliquer son choix de choisir la Premier League, il confesse que l'émergence de Riyad Mahrez n'y ait pas étrangère. «Son histoire pourrait faire un film pour Hollywood. C'est vraiment le rêve de la banlieue : Sarcelles, le 95, il joue en bas de chez lui, dans les divisions régionales, puis nationales, à droite, à gauche et il se retrouve tout en haut, meilleur joueur d'Angleterre. Chapeau ! Sa force c'est qu'il est inconscient, c'est un amoureux du ballon. A l'entraînement, il joue, il tire tout le temps, même quand il est fatigué, il veut continuer. Y'en a pas 50 000 qui ont ce destin. Riyad, il a pesé dans mon choix. Il a ouvert les portes de la Premier League aux footballeurs maghrébins. On n'était pas nombreux en Angleterre».

In So Foot



Le Tribunal arbitral du Sport (TAS) a annoncé hier avoir réduit la suspension du milieu offensif algérien, Youcef Belaïli, contrôlé positif pour dopage, à deux années au lieu de quatre, dans un communiqué publié sur son site officiel. Le joueur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) avait été contrôlé positif lors du match MCE Eulma-

TAS La suspension de Youcef Belaïli réduite à deux ans

USMA (0-1) disputé le 7 août 2015 dans le cadre de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. «L'analyse de son urine a révélé la présence de cocaïne et de l'un de ses métabolites. Le 20 octobre 2015, le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a constaté une violation des règles antidopage et a prononcé la suspension du joueur pour quatre ans», précise le TAS. Le joueur a d'abord fait appel auprès de la CAF, mais le 31 janvier 2016, la CAF a déclaré son appel irrecevable en raison du non-paiement des frais d'appel. Le 10 février 2016, le joueur a fait appel au TAS. La procédure d'arbitrage du TAS a été soumise à une Formation arbitrale composée de : Juge

Jean-Paul Costa, président (France), Juge Chedli Rahmani (Tunisie) et M^r Michel K. Brizoua-Bi (Côte d'Ivoire). Une audience s'est tenue au siège du TAS à Lausanne (Suisse) le 1er septembre 2016, souligne l'instance. «La Formation arbitrale a estimé qu'une sanction de deux ans était conforme tant aux règles applicables qu'au principe de proportionnalité, étant donné que le joueur, qui, l'avant-veille d'un match, avait fumé une chicha sans se soucier de son contenu, n'avait pas établi avoir agi en l'absence de toute faute ou négligence significative», souligne l'instance juridique. Belaïli qui a déjà purgé une année de suspension, devrait refouler les terrains à partir du mois de septembre 2017.

Coupe de la CAF (finale-retour) Les Crabes à pied d'œuvre à Lubumbashi

Le MO Béjaïa s'est envolé jeudi matin vers Lubumbashi (RD Congo) pour y affronter le club local du TP Mazembe dimanche prochain en finale-retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Les Béjaouis, accrochés au match aller (1-1) samedi dernier à Blida, seront privés pour la circonstance des services des défenseurs Lakhdari et Benmelouka, tous les deux suspendus. Le voyage pour Lubumbashi se fait à bord d'un avion spécial d'Air Algérie mis à la disposition du représentant algérien par les autorités publiques dans le but de l'aider à réussir dans sa mission. C'est la première fois que le MOB participe à une compétition internationale, mais cela n'a pas empêché les Crabes de relever le défi en se qualifiant au dernier stade de la compétition. Les protégés de l'entraîneur Sendjak, qui pourrait quitter la barre technique du club de la Vallée de la Soummam à l'issue du rendez-vous de dimanche, s'étaient montrés, après la première manche, confiants quant à leurs capacités d'aller «au bout du rêve», même s'ils se sont compliqués la tâche en concédant le nul à domicile.

Tournoi international d'El Jadida (ES Sétif) Hammar : «Notre participation n'est pas tranchée»

L'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), invitée à prendre part au tournoi amical organisé par le club marocain de Difaâ Hassani d'El Jadida, n'a pas encore tranché quant à sa participation à ce rendez-vous prévu du 7 au 15 janvier prochain, a affirmé ce vendredi le président de l'Entente Hassan Hammar. «Effectivement, nous avons reçu une invitation pour participer à ce tournoi international, mais au jour d'aujourd'hui nous n'avons pris encore aucune décision. Nous aurons un stage à effectuer à Alicante (Espagne) du 2 au 13 janvier assuré par notre équipementier, s'il sera décalé ou annulé, on pourra alors aller au Maroc», a indiqué le président sétifien sur les ondes de la Radio nationale. Ce tournoi, organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de la formation d'El Jadida, verra également la présence de l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) du Zamalek (Egypte) et du club organisateur. Cet événement coïncidera avec la trêve du championnat marocain occasionnée par la participation de la sélection marocaine à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon du 14 janvier au 5 février.

Anderlecht Sofiane Hanni dans le viseur de Fenerbahçe

Auteur d'un bon début de saison avec Anderlecht, Sofiane Hanni, pourrait rejoindre la formation turque de Fenerbahçe lors du prochain mercato d'hiver. En effet, le club stambouliote a envoyé un scout pour superviser Hanni à plusieurs reprises et l'Algérie a tapé dans l'œil des dirigeants Fenerbahçe qui souhaiteraient l'enrôler dès cet hiver selon la presse belge. Le joueur de 26 ans n'est pourtant arrivé à Anderlecht que cet été seulement en provenance de Malines. Club avec lequel il s'était distingué la saison passée en terminant meilleur buteur du championnat belge et aussi meilleur joueur de l'exercice. Ces distinctions ne plaident pourtant toujours pas à l'ancien Nantais qui ne parvient toujours pas à s'imposer en sélection algérienne. Hanni, rappelle-t-on, avait raté la première sortie contre le Cameroun, lors de la première journée des qualifications pour le Mondial-2018, en raison d'une blessure l'ayant obligé de quitter le stage des Verts qui a précédé la rencontre. Néanmoins, l'ancien Malinois vient d'être retenu pour le match face au Nigeria à Uyo, suite au forfait d'Adam Ounas.



Mondial 2018 - Nigeria-Algérie La liste des 23 dévoilée par Georges Leekens



L'entraîneur de la sélection nationale de football, Georges Leekens, a dévoilé, hier soir, la liste des 23 joueurs en prévision de la rencontre Nigeria-Algérie dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde-2018 prévue le 12 novembre 2016 à Uyo au Nigeria.

Gardiens de but

Raïs Ouhab M'bolhi (Antalyaspor -Turquie), Malik Asselah (JS Kabylie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa)

Défenseurs

Aïssa Mandi (Real Bétis Balonpié -Espagne-), Faouzi Ghoulam (SSC Naples -Italie-), Carl Medjani (CD Leganès -Espagne-), Hicham Belkaroui (Espérance de Tunis -Tunisie-), Liassine Cadamuro (Servette Genève -Suisse-), Jean Mehdi Tahrat (SCO Angers -France-), Houari Ferhani (JS Kabylie), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif)

Milieus de terrain

Adlène Guedioura (Watford FC -Angleterre-), Saphir Taïder (Bologne FC -Italie-), Nabil

Bentaleb - (Schalke 04

-Allemagne-), Mehdi Abeid (Dijon FCO -France-), Yassine Brahimi (FC Porto -Portugal-), Sofiane Feghouli (West Ham United -Angleterre-), Ryad Boudebouz (Montpellier Hérault -France-)

Attaquants

Islam Slimani (Leicester City FC -Angleterre-), Riyad Mahrez (Leicester City FC -Angleterre-), Hillal El Arabi Soudani (Dinamo Zagreb -Croatie-), Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais -France-), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht -Belgique-).

Shalke 04 Bentaleb se blesse, Markus Weinzierl rassure

Frayeur chez les Verts à quelques jours du choc capital contre le Nigeria. Les Fennecs sont victimes d'une cascade de blessés. Après Islam Slimani, Adam Ounas, Nacereddine Khoualed et Mehdi Tahrat, un autre joueur de l'EN vient de se blesser, le jeune milieu de terrain Nabil Bentaleb en l'occurrence. Bentaleb a été victime d'une blessure au niveau du genou lors du match disputé avant-hier soir avec Schalke 04 en Europa League contre Krasnodar. Il a quitté le terrain avant l'heure de jeu après avoir contribué à la victoire (2-0) de son équipe, la quatrième de suite en C3, en marquant le second but, son pre-

mier but européen. «Bentaleb a reçu un coup au genou. J'espère que ce n'est pas grave», a déclaré l'entraîneur de Schalke, Markus Weinzierl, à la fin du match sanctionné par la victoire de son team qui s'est qualifié en beauté pour les 16^{es} de finale de l'Europa League. Le staff technique national et les amoureux de l'EN retiennent leur souffle et souhaitent vivement que Bentaleb soit de la partie face au Nigeria, lui qui a déjà laissé un grand vide au milieu de terrain lors du match contre le Cameroun qu'il avait raté en raison d'une suspension pour cumul de cartons.



Girondins de Bordeaux Ounas déterminé à «bien revenir pour aller à la CAN»

Le néo-international algérien des Girondins de Bordeaux, Adam Ounas, qui a déclaré forfait pour blessure pour le match des Verts contre le Nigeria du 12 novembre à Uyo en qualification du Mondial 2018, a assuré qu'il comptait travailler davantage pour bien revenir avec l'objectif d'aller à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. «Sachant que la prochaine fois ce sera pour la Coupe d'Afrique des nations, on verra cela avec le sélectionneur pour savoir s'il m'appelle. C'est une première sélection, j'étais pressé naturellement et la blessure a tout freiné. Maintenant, je dois faire en sorte de bien revenir, de travailler pour avoir ma chance lors de la CAN. Je suivrai bien entendu la rencontre malgré tout», a déclaré Ounas sur le site officiel de son club de Ligue 1 française. Ounas vient de changer de nationalité sportive après avoir porté les couleurs de la sélection de France des moins de 20 ans. A 19 ans seulement, il a réussi à disputer 23 matchs avec l'équipe première de Bordeaux la saison passée. Il s'est blessé dimanche dernier lors du match en déplacement des Girondins face à l'O Marseille (0-0), pour le compte de la 11^e journée de la Ligue 1. Titularisé quatre fois en quinze jours avec son club, Ounas est sorti à la 74^e minute de la rencontre après avoir ressenti des douleurs à la jambe. Son entraîneur en club, Jocelyn Gourvennec, a fait savoir jeudi, que sa pépite sera indisponible pour une quinzaine de jours, affirmant qu'Ounas souffre d'une «lésion de l'aponévrose» du quadriceps droit. Il espère pouvoir compter sur lui dès le déplacement à Guingamp le 20 novembre.



O. Lyon Rachid Ghezzal passeur décisif face à la Juventus

Lyon est allé chercher un bon match nul à Turin (1-1), face à la Juventus, ce mercredi en Ligue des champions. Titularisé pour la première fois en C1, cette saison l'international algérien a signé sa première passe décisive dans la compétition cette saison. Les Lyonnais ont fait la course derrière durant l'essentiel de la rencontre. La faute à l'inexpérience de Mouctar Diakhaby, 19 ans, auteur d'une poussette qui ne s'imposait pas sur Mandzukic, dos au but. Penalty logique. Et transformé par Gonzalo Higuain (1-0, 13^e), auteur de son 100^e but sous les couleurs d'un club italien (91 pour Naples, 9 pour la Juventus). En seconde période, l'OL a eu sa chance à plusieurs reprises, en contre-attaque



notamment, à l'image de Cornet (75^e). Sans la saisir. Jusqu'à un coup franc bien négocié par Ghezzal, qui a trouvé la tête de Corentin Tolisso (85^e). Avec ce résultat nul, le club cher à Jean-Michel Aulas garde quand même l'espoir de rêver (un peu) à une première qualification pour les 8^{es} de finale de la Ligue des champions depuis cinq ans. Car la défaite aurait ce soir éliminé l'OL, le FC Séville s'étant baladé contre le Dinamo Zagreb de Hillal Soudani (4-0).

Standard de Liège Belfodil, auteur d'un doublé, poursuit sa résurrection

L'ex-international algérien, Ishak Belfodil, a réussi un doublé lors de la victoire de son équipe belge Standard de Liège sur le terrain des Grecs de Panathinaïkos (3-0), jeudi soir en match comptant pour la quatrième journée de l'Europa League de football. Après une saison ratée aux Emirats arabes unis, qui lui a valu la mise à l'écart de la sélection algérienne, Belfodil est en train de se ressaisir depuis qu'il a rejoint Standard cet été. Le joueur de 24 ans porte d'ailleurs à trois son total-but dans cette compétition européenne, distancé de deux unités seulement par le duo de tête dans le classement des buteurs, en l'occurrence Aduriz (Athlético Bilbao) et Giuliano (Zenit Petersburg). Belfodil compte également deux buts en championnat de Belgique.

Leicester City Un record historique en Ligue des champions

Même si son parcours en Premier League, cette saison, est moyen, Leicester vient d'établir un record historique dans la plus prestigieuse des compétitions européennes, la Ligue des champions. En effet, l'équipe de Mahrez et de Slimani est le premier club dans l'histoire de la compétition à avoir gardé sa cage vierge après quatre matches disputés. Pour une première participation, c'est en effet une sacrée performance. Avec 3 victoires et un nul, les Foxes sont par ailleurs tout proches d'une qualification aux huitièmes de finale qui ne devrait pas leur échapper. Leicester occupe actuellement la première place au classement du groupe F, avec 10 points au compteur. Il manque un petit point pour assurer mathématiquement sa présence en huitièmes de finale en février prochain.

SCO d'Angers Mehdi Tahrat incertain face au Nigeria

Retenu pour le match face au Nigeria dans le cadre des qualifications pour le Mondial-2018, le 12 novembre prochain à Uyo, le défenseur international algérien du SCO d'Angers, Mehdi Tahrat, pourrait faire l'impasse sur cette rencontre. En effet, l'ancien joueur du Paris FC qui souffre des adducteurs ne s'est pas entraîné ces derniers jours avec son club de Ligue 1 française. Le staff médical de la sélection nationale attend le rapport médical de son homologue angevin pour prendre une décision finale. Arrivé à Angers dans les dernières heures du mercato estival, Mehdi Tahrat (2 sélections) n'a disputé qu'une seule rencontre sous les maillots du SCO, c'était il y a dix jours face au FC Nantes en Coupe de la Ligue.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
Min Max	16°/28°	16°/26°	17°/28°	14°/29°	19°/29°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:41	12:32	15:25	17:52	19:12

Attaque contre la Mecque L'Algérie condamne «énergiquement» toute atteinte aux symboles sacrés de la Nation musulmane

L'Algérie a condamné «énergiquement» toute atteinte aux symboles sacrés de l'Islam et de la Nation musulmane, dénonçant le «recours à la violence qui suscite l'indignation de tous les musulmans». «Nous avons suivi avec une grande inquiétude les informations faisant état d'une tentative de bombardement de la Mecque», a déclaré jeudi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, qui réagissait aux informations selon lesquelles la Mecque aurait été la cible d'une tentative d'agression. «Nous condamnons avec force toute atteinte aux symboles sacrés de notre religion et de notre nation musulmane, et dénonçons le recours à la violence qui suscite l'indignation de tous les musulmans et va contre les préceptes de l'Islam», a-t-il précisé mettant l'accent à ce propos sur «l'impérative préservation de la sacralité des Lieux Saints de l'Islam et des valeurs de la civilisation musulmane». Le porte-parole des AE a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis du fléau du terrorisme, sous toutes ses formes, et l'importance de son éradication, exprimant «la solidarité de notre pays avec l'Arabie saoudite».

Coopération algéro-malienne Un boulevard à Bamako baptisé du nom du Président Bouteflika



Un boulevard au centre-ville de Bamako a été baptisé vendredi du nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance à son rôle de personnalité marquante dans le processus de paix et de réconciliation au Mali. La cérémonie s'est déroulée en présence du

Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue malien, Modibo Keita. Les autorités de la ville de Bamako ont indiqué que cette initiative se veut «un témoignage de reconnaissance du peuple malien au Président Abdelaziz Bouteflika» pour tous les efforts qu'il a consentis en faveur du retour de la paix et de la stabilité au Mali.

N.I.

Meilleur joueur de la Fifa 2016 Riyad Mahrez parmi les 23 nominés

Le milieu international algérien de Leicester City (Premier league anglaise), Riyad Mahrez, a été nommé pour le prix du The Best - Joueur de la FIFA 2016 dont le lauréat sera annoncé lors de la cérémonie des FIFA Football Awards qui aura lieu à Zurich le 9 janvier 2017, a indiqué hier l'instance internationale.

Le joueur algérien, auteur d'une excellente saison 2015-2016 couronnée par un titre de champion avec les Foxes et désigné meilleur joueur de la Premier league par ses pairs, figure également dans la liste des 30 joueurs nominés pour le Ballon d'Or France Football 2016. Le lauréat du prix The Best - Joueur de la FIFA 2016 sera déterminé par un processus où 50% du résultat proviendra des choix des capitaines et sélectionneurs des équipes nationales du monde entier. Les 50% restants seront répartis entre le résultat d'un vote public en ligne et les votes d'un groupe de plus de 200 représentants des médias issus des six confédérations. La procédure de vote pour désigner les meilleur(e)s joueurs et joueuses, ainsi que les meilleurs entraîneurs débutera le 4 novembre pour s'achever le 22 novembre.



Mort du poissonnier Mouhcine Fikri Cela ne décolère toujours pas au Maroc !

Les manifestations se sont poursuivies hier soir dans plusieurs villes marocaines, notamment à Al-Hoceïma où des citoyens, émus par les circonstances effroyables de la mort tragique du poissonnier Mouhcine Fikri, ont appelé à des rassemblements un peu partout dans le royaume aujourd'hui pour réclamer justice et réparation. Des dizaines de milliers de personnes avaient défilé à Al-Hoceïma, nord du Maroc, mais aussi dans les principales villes du Maroc, dont Casablanca, la capitale Rabat, Fès, Marrakech et Agadir. Une semaine après la mort atroce du vendeur de poissons originaire du Rif, nord du Maroc, broyé par la benne d'un camion-poubelle, la colère est toujours vive au Maroc.

Tunisie Limogeage du ministre des Affaires religieuses Abdeljalil Ben Salem

Le ministre tunisien des Affaires religieuses, Abdeljalil Ben Salem, a été limogé ce vendredi pour «atteinte aux fondements de la diplomatie tunisienne», au lendemain de propos faisant le lien entre le wahhabisme saoudien et le terrorisme. «Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, a relevé de ses fonctions le ministre des Affaires religieuses, Abdeljalil Ben Salem», a indi-

qué dans un communiqué la présidence du gouvernement. Selon la même source, ses déclarations «ont porté atteinte aux fondamentaux et aux principes de la diplomatie tunisienne». A. Ben Salem avait affirmé jeudi, lors d'une audition au Parlement, avoir «osé» interpellé l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Tunis, ainsi que le secrétaire général des ministères de

l'Intérieur arabes (un Saoudien), sur l'influence néfaste du wahhabisme saoudien en tant que «vecteur du terrorisme». Dans la soirée, il avait tenté d'éteindre le début de polémique en affirmant, dans un communiqué, que la relation avec Ryad était «pleinement harmonieuse (...), au service de notre religion». «Sa solidité est telle que rien ne peut la troubler», avait-il ajouté.

Téléphonie mobile

Face à la 4G, Huawei sort l'artillerie lourde !



A peine un mois après son lancement officiel, la 4G est déjà déployée dans de nombreuses wilayas d'Algérie. Cependant, si l'on ne dispose pas d'un Smartphone compatible au réseau mobile de génération LTE (Long Term Evolution), permet d'obtenir un accès Internet à très haut débit jusqu'à 10 fois plus rapide que la 3G, tout cela devient inutile. Huawei a bien compris que la 4G présente de «réels» avantages

et permet de profiter de toutes «dernières» innovations tout en créant de nouveaux besoins de la part des consommateurs. Il citera des exemples vivants tels le téléchargement d'une application mobile en deux secondes, un album en 10 secondes ou un film en à peine deux minutes. Pour autant, la 4G va procurer de véritables avantages et donner une nouvelle dimension à de très nombreux usages notamment le partage de connexion

Internet à son PC avec son Smartphone qui permettra de jouir d'une mobilité aussi fluide que transparente. A travers ça, Huawei a su anticiper le lancement de la 4G en Algérie, en proposant des terminaux de qualité à différents prix. Ainsi, depuis l'avènement des Smartphones compatibles 4G, le constructeur chinois avait «présenti» le besoin d'introduire ses derniers bijoux technologiques sur le marché algérien de façon à «anticiper» la venue de la 4G. «Pour cela une large gamme de produits pour les différentes bourses est d'ores et déjà disponible sur le marché. A l'instar du P9 qui est proposé à 69.900 DA et de ses deux acolytes le P9 Lite et le P9 Plus qui sont respectivement cédés à 37.800 DA et 85.980 DA ou leurs prédécesseurs le P8 Lite qui coûte 30.600 DA. Mais aussi le Y6 II qui vaut 24.490 DA, le GR3 à 28.300 DA, le GR5 et le GR5 Mini eux coûtent respectivement 35.200

DA et 31.690 DA ou le G8 qui fait 45.600 DA, sans oublier le MATE 8 qui se présente sous deux versions l'une à 3Go de RAM à 69.900 DA et l'autre à 4Go qui est proposée à 79.900 DA», a indiqué Huawei Algérie dans un communiqué de presse. Comme à «son habitude», Huawei a habitué ses clients à voir des Smartphones «élégants» avec un châssis métallique, le P9 et le P9 Plus ne dérogent pas à la règle. La particularité qu'on remarque dès le premier abord dans ces Smartphones est leurs appareils photo. «Il n'y a pas un, mais deux appareils photos, conçus en partenariat avec le géant allemand de la photographie Leica qui offrent une expérience d'utilisation sans limite. Le P8 de Huawei quant à lui est un Smartphone de qualité, supportant la 4G et offrant la possibilité d'utiliser une double carte SIM. Le Y6 II est le tout dernier débarqué en Algérie, tournant sous Android 6.0,

d'un processeur Kirin 620 et équipé d'un appareil photo de 13 mégapixels et un autre frontal de 8 mégapixels, d'une batterie de 3000mAh le tout fera ravir les jeunes et les moins jeunes avec une large palette de coloris», a expliqué le géant chinois de la téléphonie mobile qui précise que pour le modèle «Mate 8», son boîtier composé entièrement en métal lui confère un aspect «élégant» même avec un assez grand écran de 6 pouces. Ce dernier utilise la technologie IPS-Neo et fonctionne en Full HD, bénéficie aussi du processeur HiSilicon Kirin 950. Le processeur octocoeur de Huawei qui est basé sur l'architecture big.little de ARM, ce qui lui permet de battre à plate couture les Smartphones haut de gamme de la concurrence sur GeekBench 3, AnTuTu 6.0 et Vellamo et lui permet d'être comparé à un véritable ordinateur.

Abdellah M.